

CORRESPONDANCES

Bulletin d'information scientifique

Directeur de la publication

Michel CAMAU

Secrétaire de rédaction

Franck MOROY

Rédaction

Élias ABOU HAÏDAR

Isabelle BERRY

Raffaele CATTEDRA

Myriam CATUSSE

Olivier FENEYROL

Vincent GEISSER

Elise HELIN

Abdelhamid HENIA

Nora LAFI

Anne-Marie PLANEL

Nicolas PUIG

Alain ROUSSILLON

François SIINO

Mise en page

Besma OURAÏED

Diffusion

Hayet NACCACHE

Correspondances est publié par
l'Institut de Recherche
sur le Maghreb Contemporain

IRMC - TUNIS

20, rue Mohamed Ali Tahar
Mutuelleville - 1002 TUNIS

Téléphone : (1) 79 67 22

Fax : (1) 79 73 76

Télex : 18080

IRMC- RABAT

Ambassade de France
Service Culturel, Scientifique
et de Coopération

1, rue d'Annaba - RABAT

Téléphone : (7) 76 96 40

(7) 76 96 41

Fax : (7) 76 89 39

Cette publication

ne peut être vendue

Abonnement sur demande

3500 ex. Groupe Cérés

Les différentes rubriques éditoriales de *Correspondances* (*Positions de Recherche, Recherches en cours, Thèses et Mémoires*) sont ouvertes aux enseignants-chercheurs, chercheurs et doctorants désireux d'utiliser ce support, dans la langue de leur choix (arabe ou français).

Les manuscrits (37 000 signes) peuvent être proposés à la Rédaction du Bulletin qui, dès réception, prendra contact avec les auteurs.

أبواب "مراسلات" (مواقف بحث، رسالة جامعية و
بداوة بصدد الإجازة) مفتوحة أمام الأساتذة الباحثين،
وباحثي سلك الدكتوراه الراغبين في المساهمة
بكتاباتهم باللغتين العربية والفرنسية يمكن اقتراح
مقالات (من 37 000 حرف) على لجنة النشر التي تتولى
الاتصال بالمساهمين.

EDITORIAL

Si les questionnements liés à l'évolution générale de la recherche en science sociale ainsi que les études maghrébines figurent parmi les orientations privilégiées par le bulletin *Correspondances*, ce dernier ne saurait se cantonner à ces deux axes.

Aussi, parce que le comparatisme apporte - sans pour autant éluder le singulier et le particulier - une dimension supplémentaire à l'analyse dans le domaine des sciences sociales, *Correspondances* élargit sa focale et saisit l'occasion, sous la plume de Bernard HOURS, d'embrasser l'aire arabo-musulmane dans sa globalité. Discutant et dégageant les apports de l'ouvrage *Santé, médecine et société dans le monde arabe*, l'auteur souligne que, au-delà de l'analyse d'une profession ou d'un corpus de connaissances, l'étude de la médecine et des systèmes de soins opère comme un fidèle miroir des sociétés et des dynamiques qui les sous-tendent.

La rubrique RECHERCHES EN COURS entend, à travers la contribution d'André METRAL, aborder sous un éclairage inédit la problématique des entrepreneurs au Maghreb. L'auteur s'interroge, dans une perspective géographique, sur la pertinence de recourir à un instrument fabriqué par et pour les économistes afin de rendre intelligible les enjeux de dynamisme et de cohésion dont souffre le milieu entrepreneurial dans la région de Tunis.

A propos de *Santé, médecine et société dans le monde arabe*

Sous la direction d'Elisabeth Longuenesse
Paris, L'Harmattan, Maison de l'Orient Méditerranéen,
1995, 322 pages

BERNARD HOURS

Docteur en ethnologie, directeur de recherches à l'ORSTOM, **Bernard HOURS** a étudié les dimensions sociales des systèmes de santé, en particulier au Cameroun, au Bangladesh, au Laos et, récemment, au Maghreb (Tunisie, Maroc).

Il est l'auteur de nombreuses contributions dans des revues telles que *L'homme et la société*, les *Cahiers des sciences humaines* ou *Tiers-Monde*. Il a publié notamment *L'Etat sorcier. Santé publique et société au Cameroun* (Paris, L'Harmattan, 1986), *Une entreprise de développement au Bangladesh : le centre de Savar* (en collab. avec M. Selim, Paris, L'Harmattan, 1989) et *Islam et développement au Bangladesh* (Paris, L'Harmattan, 1993).

DES HÉRITAGES

Le premier héritage abordé est celui de l'islam que Sylvia Chiffolleau confronte à la science et à la médecine moderne en Egypte et dans le monde arabe. Dans «*Islam, science et médecine moderne en Egypte et dans le monde arabe*», l'auteur présente la tradition médicale arabe en distinguant la médecine savante de la médecine bédouine préislamique. La première, qui reprend la tradition médicale grecque, culmine au XI^{ème} siècle avec des travaux tels que ceux d'Avicenne. Le dynamisme de la science médicale arabe décline à partir du XIII^{ème} siècle, l'effort intellectuel personnel du savant (*ijtihad*) laissant place à la «médecine du prophète» - issue de la pratique bédouine - et à la montée du soufisme qui tendent à absorber, au sein d'un cadre intellectuel figé, la médecine savante de «l'âge d'or». La médecine savante arabe perd ainsi son prestige, son dynamisme et son autonomie. Dans *ce brouillage des traditions médicales* (p.28), la médecine dite moderne trouvera un terrain propice à son développement.

Les enjeux d'une science islamique constituent aujourd'hui un thème idéologique majeur dans les pays musulmans. S. Chiffolleau évoque le débat entre Renan et Al Afghani (1883) au travers duquel s'opposent un scientisme occidental dépourvu d'éthique et une conception morale de la science soumise à la sagesse divine. Les termes du débat ont peu changé. L'auteur souligne à ce propos que, *pour qu'il y ait un véritable essor d'une science islamique, il faut effectuer un retour sur les valeurs morales contenues dans le Coran* (p.29)... *Ainsi, une science spécifiquement musulmane ne l'est que par l'éthique qu'elle revendique, et non par une démarche scientifique autonome* (p.31).

L'ouvrage collectif dirigé par Elisabeth Longuenesse présente le projet ambitieux de dresser un tableau synthétique de la santé, de la médecine, ainsi que de ses héritages et de ses enjeux, dans les sociétés arabes d'aujourd'hui. Réunissant les contributions d'auteurs d'horizons divers, l'intérêt premier de ce travail réside dans ce croisement de différentes approches disciplinaires.

Les deux premiers chapitres traitent des représentations et de l'histoire, tandis que le troisième se penche sur les enjeux actuels dans les systèmes de santé. Une bibliographie fournie vient compléter l'examen des domaines significatifs, mais nécessairement non exhaustifs, abordés par les contributions.

En Egypte, le développement de la médecine moderne est inséparable d'un processus global de modernisation, qui touche des groupes privilégiés de par leur éducation et leur fortune. Tous les articles de l'ouvrage abordant cette question soulignent le prestige social des médecins, dont la profession demeure, malgré les contraintes socio-économiques conjoncturelles de plus en plus nombreuses qui pèsent sur eux, un symbole de réussite scolaire et sociale. Corollaire de cette volonté de modernisation rapide, la médecine dite traditionnelle est négligée tant par les scientifiques que par les politiques. Il semble que, dans la plupart - sinon la totalité - des pays musulmans, la fascination suscitée par la science (islamique ou non) repose sur une approche profondément métaphysique qui tend à dévaloriser les pratiques au profit de principes moraux ou philosophiques. Le phénomène est analogue dans des sociétés de grande tradition religieuse écrite (Inde, Chine), mais il paraît plus radical dans le contexte de l'islam.

Cette recherche d'une éthique médicale islamique, symptomatique de cette attitude intellectuelle, aboutit au *Code islamique d'éthique médicale*. Pourtant l'impact social des pratiques médicales est d'autant plus profond que les sociétés sont en crise. Les développements consacrés par l'auteur aux cliniques islamiques en Egypte évoquent un phénomène d'un grand intérêt sociologique, identifié dans la plupart des pays musulmans. *Lorsque le nationalisme laïc ou socialiste n'a pas atteint ses objectifs en termes d'accès à la santé pour tous, l'islamisation de la pratique réhabilite le praticien en donnant un sens moral à cette pratique*, souligne S. Chiffolleau. Les déçus de la modernisation, médecins aussi bien que patients, forment désormais dans les pays arabes, et plus largement dans les pays musulmans, une population qui constitue un enjeu politique et idéologique majeur. Des États comme la Tunisie ne s'y trompent pas, qui tentent de demeurer présents sur le terrain de l'assistance médicale et renforcent ceux qui en sont les opérateurs, qu'ils soient étatiques, associatifs, religieux ou politiques.

Floréal Sanagustin apporte une contribution sur le thème de «*Nosographie avicennienne et tradition populaire*». Avicenne constitue selon lui une *référence archétypale* au-delà de la double tradition savante et empirique évoquée. L'auteur du *Canon de la médecine* demeure la clé d'un univers symbolique toujours actuel dans la médecine populaire. Passant en revue les représentations du corps et la typologie des maladies, F. Sanagustin affirme que la médecine traditionnelle actuelle *constitue la résurgence populaire d'un courant scientifique rationalisant, autrement dit d'une culture savante...* (p.51). *La doctrine de l'équilibre et de la rupture (...), la symbiose entre l'homme et son milieu (...), la théorie humorale (...), la doctrine des tempéraments (...)*, l'idée que Dieu a créé les remèdes et les maladies, l'importance de la diététique et de l'hygiène, demeurent pertinentes en médecine populaire. Les praticiens traditionnels, en se réappropriant les fonds

médical médiéval, ont créé une symbiose entre *science et pratique, savoirs référentiels et application* (p.56).

Dans le contexte de l'ouvrage, cette contribution, plutôt érudite que sociologique, permet d'arpenter le champ actuel des thérapeutes traditionnels qui n'ont pas disparu sous l'effet de l'émergence des nationalismes modernisateurs, et qui continuent de rendre des services à une part importante de la population, en dehors et en complément des services de santé officiels.

Dans «*De la maladie dans le sud tunisien. Analyse d'une représentation*», Amina Shabou brosse un tableau des représentations liées à la maladie dans l'oasis du Nefzaoua (Tunisie) en soulignant l'importance de la parenté et l'interprétation de la maladie comme pratique sociale. Venant après celle de F. Sanagustin, cette contribution réintroduit le sens des pratiques après l'exposé des corpus théoriques. Figures centrales en anthropologie de la maladie, la sorcellerie et son processus d'accusation, la logique des itinéraires thérapeutiques et la recherche des causes du mal replacent dans l'ouvrage des pratiques socio-culturelles concrètes, observées sur un terrain particulier, dont les logiques sociales sont pertinentes dans d'autres régions ou d'autres pays. Le rôle des saints, la place des femmes, l'interprétation de la folie, la place des confréries, permettent de baliser un paysage thérapeutique spécifique, mais aussi analogue dans le contexte d'autres systèmes de représentations. A l'échelle d'une communauté, comme à celle de la société globale nationale, la gestion de la maladie met en mouvement la réalité sociale et l'ensemble des ressources symboliques permettant de maîtriser les pouvoirs de natures diverses.

Traitant les «*Corps, croyances et institution médicale au Maroc*», Mohamed Dernouny pose un regard plus général, à l'échelle d'un pays, en ayant recours à des instruments de la psychanalyse qui autorisent l'emploi du terme d'institution au singulier, puisque celle-ci devient une instance symbolique et non plus sociologique. La référence à la médecine populaire comme *forme d'interprétation magique* signale un niveau de discours qui ne va pas de soi pour un anthropologue, car le concept de *magie* est beaucoup plus vague et confus que celui d'efficacité symbolique sur lequel anthropologues et psychanalystes peuvent se rejoindre. Les pouvoirs thérapeutiques identifiés par Amina Shabou disparaissent ici dans une *intersubjectivité collective* face à laquelle l'individu se présente comme un *être décentré*. Si la trêve avec les esprits est bien au cœur du problème, la mobilisation des signes n'interdit pas d'aborder le signifié de ceux-ci.

Au VI^{ème} siècle (après J-C), *ce corps est devenu l'espace d'expression de la vérité de l'islam et partant de son investigation du réel. Il est institué comme le moyen et le lieu d'incarnation du monde parfait, le lieu utilisé pour parvenir à cet accord entre l'énoncé religieux et le monde où l'islam s'est enraciné* (p.93). On peut penser que ce corps, sublimé par M. Dernouny comme un «surmoi», était l'objet de

représentations symboliques avant le VI^{ème} siècle. Ce discours audible comme énoncé, croyance ou hypothèse n'est pas nécessairement convaincant en termes scientifiques, même dans une acception large de la rigueur.

Bien que caricaturale et réductrice, l'analyse de la médecine moderne comme *regard exclusif* est plus facile à partager, tout comme la dénonciation d'une *acculturation planifiée*. Toutefois l'opposition frontale - et passéiste - suggérée par l'auteur entre médecine moderne et médecine traditionnelle s'assouplit lorsque est abordé le *manque à signifier* imputable à la première, puis l'attitude des «nouvelles générations» évoluant vers une *conformité rusée*. Dans ce discours, dont la précision n'est peut-être pas la principale qualité, la perspicacité analytique trouve néanmoins matière à s'exprimer lorsque M. Dernouny souligne qu'*il n'est pas erroné de considérer cette remobilisation des pratiques ancestrales comme traduisant le procès que ces couches sociales font à l'institution moderne en lui signifiant notamment la conscience de son indignité* (p.97).

Cette contribution hybride ou syncrétique suscitera les réserves de la plupart des anthropologues, souvent critiques à l'égard des discours anthropopsychanalytiques. Fondée sur des affirmations en apparence pulsionnelles, s'appuyant sur des catégories vagues (les Marocains, les Orientaux, les nouvelles générations) sans référence à des discours ou des sujets réels, cette «étude» utilise un jargon approximatif qui lui donne un caractère confus. Aboutissant finalement à des évidences ou à des spéculations osées et non justifiées, on retiendra surtout la *conformité rusée* et la contestation que représente la mobilisation des *pratiques ancestrales* de la part des femmes ou des couches sociales déstabilisées.

Le second chapitre porte sur l'histoire de la santé et de la médecine, de l'Empire ottoman à la domination coloniale.

La contribution de Daniel Rivet, «*Hygiénisme colonial et médicalisation de la société marocaine au temps du protectorat français (1912-1956)*», se présente comme une *chronique de la cité coloniale confrontée aux affections chroniques affaiblissant l'homme en Afrique du Nord et aux épidémies le décimant, les unes et les autres conférant à son existence une précarité proche de la culpabilité, liée à l'acceptation passive du maktub* (p.105).

Selon une logique que ne désavouerait pas le discours humanitaire contemporain, la «misère physiologique» provoque force descriptions coloniales autant que réprobatrices. Pour s'autolégitimer, il faut se déclarer indispensable et supérieur (ou mieux loti). Les Européens sont *entre la compassion et la répulsion* (p.108). La première permet de justifier sa présence paternaliste, la seconde d'imposer des mesures d'*hygiénisme anxieux*. Pour les colons, l'indigène est à changer et à éviter. Le *déploiement du dispositif hygiéniste* constitue un outil médical autant que

politique et colonial. La guerre est déclarée aux indigènes pouilleux, vecteurs de maladies comme les mouches, rats, moustiques, poux. Ce n'est qu'après la Seconde Guerre Mondiale que la médicalisation de la société marocaine se modifie. *L'acte médical ne cristallise pas nécessairement un affrontement culturel entre le colonisateur soignant et le colonisé soigné* (p.121). En outre, les personnels marocains sont nombreux et fréquemment localisés aux avants-postes. D. Rivet distingue trois formes de discrimination de fait qui touchent les femmes, les musulmans (par rapport aux juifs marocains), les pauvres. L'auteur conclut que *pour le bien-être des Français et le mieux-être d'une élite, la partie du peuple la plus vulnérable, la plus proche du préhumain a dû accepter de mal être en tant que groupe social catalogué dangereux, surveillé policièrement, manipulé autoritairement, violenté symboliquement* (p.128).

L'article d'Anne-Marie Moulin, «*Les Instituts Pasteur de la Méditerranée arabe, une religion scientifique en pays d'islam*», apporte un brillant complément à la contribution de D. Rivet, en termes historiques et idéologiques. C'est le *développement d'un monopole de l'exercice médical garanti par l'Etat* (p.130), plus qu'une véritable révolution scientifique, qui distingue médecine arabe et médecine occidentale. La lutte ancienne contre les épidémies montre que la médecine continue la politique par d'autres moyens jusqu'à l'avènement de la médecine pastorienne, «science faustienne». *C'est l'empire de la médecine pastorienne, universelle dans son principe qui à la manière d'une nouvelle religion, diffuse et s'implante dans l'ensemble du bassin méditerranéen... L'avènement d'une médecine proclamée scientifique, appuyée sur le laboratoire, va accélérer en terre d'islam la déchéance d'un savoir savant en pratiques folkloriques ou en superstitions* (pp.134-135). L'idéologie scientiste de la Troisième République autorise une croisade appuyée sur le médecin, l'instituteur et l'administrateur.

Un véritable messianisme pastorien se développe et les Instituts Pasteur (Tunis en 1893, Alger en 1897, Tanger en 1912) sont *des instruments actifs et conscients de la politique coloniale*. Le vaccin contre la rage est suivi du traitement des diphtéries et chaque étape fait l'objet d'analyses fines, à la fois historiques, médicales et politiques.

A.M. Moulin consacre d'intéressants développements à la figure du Dr Dinguzli, musulman, pastorien et animateur de l'association *Khalduniyya* qui appelle une *renaissance intellectuelle de l'Islam* (p.153). *Les Instituts Pasteur ont joué un rôle important dans l'entrée des pays du Maghreb dans la phase de transition épidémiologique* (p.159). Présentée comme une «religion scientifique», l'idéologie pastorienne a donné naissance à un *esprit de corps* qui a maintenu une continuité au-delà des ruptures des indépendances. Les corps médicaux des pays maghrébins entretiennent des liens étroits avec leurs anciens maîtres en médecine, sans être suspectés de complicité coloniale.

Néanmoins, le modèle pastorien, essoufflé, n'est plus compatible avec les nouvelles responsabilités des Etats indépendants amenés à former des praticiens en médecine curative et à négliger la recherche et la prévention.

Daniel Panzac, par sa contribution sur «*Le Dr Fauvel à Istanbul (1847-1867). Vingt ans au service de la médecine turque*», apporte des matériaux historiques qui viennent enrichir les propos précédents et en élargir la portée.

Les contributions historiques mentionnées permettent au lecteur de mesurer à quel point l'histoire coloniale et l'histoire médicale dans les pays arabes évoqués sont étroitement imbriquées. L'histoire de la médecine et des institutions chargées de la dispenser, d'une part, et celle des idéologies, d'autre part, ne sont pas séparables et les savants de la République, tels qu'ils sont présentés, en apportent l'illustration.

LES ENJEUX

Le troisième chapitre évoque les systèmes politiques de santé, ainsi que la position des professionnels. Miloud Kaddar aborde la question du coût des systèmes de santé, dans une contribution claire et rigoureuse intitulée «*Financement et dynamique des systèmes de santé au Maghreb : données et problèmes actuels*».

L'auteur souligne que l'expansion continue (en terme d'effectifs) des services de santé dans les pays du Maghreb est terminée. Le marché privé des soins s'est largement développé et le rapport coût/efficacité des structures publiques est modeste. Les pathologies anciennes et nouvelles se superposent et les personnels pléthoriques formés durant deux décennies de croissance ne parviennent pas à réaliser une couverture socialement et géographiquement équitable. Même si d'énormes progrès furent réalisés pendant trente années dans le domaine de l'allongement de l'espérance de vie et de la réduction du taux de mortalité infantile, les populations défavorisées et rurales ne disposent que d'un accès limité à des systèmes de soins qui affichent par ailleurs des performances assez médiocres. Depuis le milieu des années quatre-vingt, les dépenses de santé baissent sensiblement et la socialisation du financement des soins recule tandis que la part des assurances et mutuelles croît. L'auteur souligne enfin la part croissante des financements extérieurs qui portent sur les réformes hospitalières, les programmes de vaccination et la planification familiale.

Le financement de la santé constitue, au Maghreb comme ailleurs, un problème actuel. Le désengagement relatif de l'Etat et la présence d'un système de santé publique lourd et coûteux provoquent une crise de ressources. De plus le rendement des investissements est décroissant, car les états de santé évoluent plus lentement que la croissance des dépenses.

Des compromis acceptables doivent être trouvés entre la satisfaction des besoins, l'équité et le coût supportable. L'offre et la demande de soins n'étant pas modifiables à court terme, c'est le rôle de l'Etat qui est appelé à se modifier. Celui-ci n'est plus en mesure de garantir la santé à tous les citoyens et s'oriente vers la protection des plus démunis et la prévention. Le développement déjà marqué du secteur privé amène à institutionnaliser une médecine à deux vitesses, le principal mécanisme collectif de régulation et d'équité étant le développement de l'assurance maladie. Les tensions actuelles sont amenées à se développer dans la mesure où aucune réforme sérieuse - pourtant incontournable - des structures du système n'est envisagée par les Etats. Ce sont les ménages qui font les frais de cette évolution sans que leurs ressources augmentent. A terme, le dysfonctionnement des services de santé devra être abordé, malgré les risques politiques que cela comporte.

Les systèmes de santé maghrébins affrontent aujourd'hui des difficultés semblables à celles des autres nations, développées ou en développement. Confrontés à de fortes tensions politiques, les Etats évoluent sur des voies étroites et n'osent toucher à des principes ancrés dans la culture politique postcoloniale. Chaque Etat tente, avec la faible marge de manœuvre dont il dispose, de répondre aux contraintes économiques et financières globales, sans écorner sa popularité toujours problématique.

L'article de Brigitte Curmi, «*Les Associations de type ONG dans le domaine de la santé au Liban. Un service public pris en charge par le privé*», nous esquisse une situation chaotique où la dignité et la capacité de l'Etat sont minces, au terme d'une longue guerre qui a profondément déstructuré la société. Celle-ci apparaît comme un ensemble de factions clientélistes passablement anarchiques. L'Etat n'est pas en mesure d'élaborer une politique de santé et le système de santé se présente comme une somme de micro-systèmes socio-politiques liés à des confessions religieuses ou à des partis.

Aussi, l'auteur se demande si *les ONG présentes au Liban actuellement ne sont que la continuation des identités communautaires ou ont-elles produit de nouvelles valeurs, devenant des représentantes de l'intérêt public qui ne relèverait plus de la seule mission de l'Etat ?* (p.205).

Émanations de la «société civile» ou groupes de pression, la place des ONG face aux Etats fait actuellement l'objet d'un grand débat, et le Liban s'avère être un cas limite. Si le *forum des ONG* présente ses intérêts comme communs avec ceux de l'Etat, le *Comité de coordination des ONG* veut incarner quant à lui un *troisième système (...)* entre le *gouvernement et les partis politiques* (p.213). Ces différents positionnements sont le fait d'ONG diverses, qui représentent à la fois des aspirations des différentes composantes de la société civile fractionnée, mais aussi des intérêts politiques.

Suppléer aux défaillances ou incapacités de l'Etat provoque une situation ambiguë où, selon un responsable, *le rôle des ONG locales est la coordination du travail entre tous les secteurs de la société, dans le but de surmonter les obstacles confessionnels qui séparent les Libanais et de construire un pays où règne l'égalité entre les citoyens, dans le cadre d'une commission nationale parallèle au service public* (p.213).

Se proposant de *faire participer l'Etat à la chose publique* ou d'*être les acteurs du privé s'occupant de la chose publique* (p.214), les ONG libanaises apportent des éléments de réflexion d'une portée générale qui viennent enrichir la discussion sur les dérives du secteur associatif ou de l'idéologie humanitaire. Cette contribution présente le mérite de bien caractériser la situation extrême que constitue la scène libanaise. Les services médicaux, assurés pour une part importante par les ONG, manifestent une crise politique, alors que, dans la plupart des pays, une crise des ressources publiques est mise en avant. L'action de ces ONG au Liban ne renforce pas les pouvoirs publics, et l'on peut se demander si cette action ne fractionne pas davantage encore la société libanaise. L'anti-étatisme des ONG de substitution, occidentales, a servi de modèle, mais il semble que l'impérialisme humanitaire serve aussi de repoussoir, au profit d'organisations locales poursuivant des logiques autochtones, pour le meilleur et pour le pire. Cependant les effets pervers véhiculés par la substitution des associations à la puissance publique, rendent très problématique la reconstruction d'un lien social ou d'une citoyenneté libanaise blessée par des années de conflit.

La contribution d'Elisabeth Longuenesse sur *«Les médecins syriens, des médiateurs dans une société en crise»* se présente comme un chapitre de la sociologie de la profession médicale dans la région. La Syrie est le seul pays où l'enseignement médical est effectué en arabe. Le caractère élitiste de la profession est semblable à celui observé dans d'autres pays, de même que l'idéologie scientifique produit les mêmes contradictions. La participation active des médecins à la première décennie du régime bassiste se transforme aujourd'hui en apolitisme et marginalisation. Pourtant, ces derniers se sont substitués aux notables traditionnels, mais leur position a toutefois été fragilisée par les changements de cap politiques. Fils de familles de fonctionnaires ou d'enseignants, ils constituent une élite dont le pouvoir paraît modeste. Les disparités des revenus entre le secteur privé et le secteur public sont extrêmes et conduisent les médecins à exercer dans les deux secteurs. Cette pratique, fréquente dans d'autres pays - arabes ou non -, traduit néanmoins une crise du secteur public déjà observée, qui produit une inflation des services et un brouillage médical et social. *La santé, en apparence objet d'un consensus politique, s'avère aussi un lieu où se manifestent les contradictions de la société syrienne* (p.239). Les progrès réalisés aboutissent à un décalage croissant aussi bien entre la demande de santé et les moyens mis à sa disposition, qu'entre les attentes des

médecins et leurs conditions de travail. L'ouverture économique de la société syrienne a provoqué, ici aussi, inégalités et frustrations. Dans ce contexte, les médecins apparaissent démobilisés, telles des élites isolées, dépossédées de leurs privilèges.

En évoquant la formation des médecins égyptiens, S. Chiffoleau nous met en présence d'une aspiration non réalisée qui, si elle n'est pas propre à l'Egypte, prend chez les médecins égyptiens une vigueur particulière. L'ère du service public est révolue et la pratique privée offre niveau de vie et considération. La médicalisation engagée au début des années soixante a mis en place un réseau de soins dense et le nombre des médecins a triplé durant les quinze dernières années. Dans ce contexte de fort développement quantitatif, le niveau de l'enseignement a sensiblement baissé et la santé publique a été négligée. L'arabisation de l'enseignement médical fait l'objet d'un débat qui se poursuit depuis 1920 et l'Egypte entretient une capacité de recherche nationale. La profession médicale a d'abord joui d'un statut élevé lié au transfert de la médecine occidentale en Egypte ; puis la médicalisation de la société a contribué à fragiliser par la suite le statut des médecins, de par la dépossession de leur modèle de référence. Cette remarque, pertinente pour d'autres cas traités dans cet ouvrage, amène à s'interroger sur les effets secondaires du volontarisme national en matière de médicalisation. Pour les médecins, le mieux est parfois l'ennemi du bien.

Dans un état des lieux final, E. Longuenesse dresse un tableau, plus analytique que synthétique des principales données sur les systèmes de santé des pays arabes. Elle souligne la rapidité des changements ainsi que les transitions démographique (mortalité en baisse, natalité encore élevée), culturelle (éducation, nouvelles inégalités) et épidémiologique (nouvelles pathologies et persistance des anciennes). Elle se livre en outre à une comparaison entre les performances des systèmes de santé dans les pays arabes qui laissent place à de nombreuses inégalités géographiques et sociales. Un à un, les pays arabes abandonnent le principe de la gratuité des soins pour tous. La baisse de la rente pétrolière (1982) et la démographie ne permettent plus de disposer des ressources nécessaires pour mettre en œuvre les activités sanitaires sans recours aux usagers qui, en contrepartie, attendent des prestations de qualité et acceptent de moins en moins les services médiocres.

Cet ouvrage, à défaut de pouvoir toujours faire la part des traits généraux et des caractères plus spécifiques de la santé et de la médecine dans le monde arabe (tant les pays évoqués sont à la fois similaires et différents) livre des connaissances appréciables qui permettent de présenter un tableau cohérent. Si la partie historique - notamment sur la période coloniale - est particulièrement riche, celle traitant des systèmes de santé permet de voir à quel point se dessine un cadre général de contraintes globales, malgré la diversité apparente des représentations évoquées dans la première partie.

Mettant en exergue la complémentarité des regards croisés, ce travail permet à la fois de mieux évaluer le développement du «souci de soi», forme contemporaine de l'inquiétude sanitaire, mais aussi de cerner les enjeux idéologiques de la «médecine islamique». Quant à cette dernière, l'auteur souligne fort à propos qu'il s'agit une fois de plus d'une idée moderne, réinterprétant un héritage du passé à partir des problèmes d'aujourd'hui (p.11).

L'un des mérites de cet ouvrage est de mettre en relief le caractère ambivalent de la médecine, à la fois corpus de connaissances et profession. La médicalisation qui en résulte, et qui érige l'Etat en responsable suprême de la santé de la population, va de pair avec une autonomisation du champ médical - produisant ses propres spécialistes - vis-à-vis de la tutelle étatique.

Pendant plusieurs décennies post-coloniales, nombre d'Etats arabes ont édifié des systèmes de santé publique dont ils se sentaient responsables vis-à-vis des usagers. Les effectifs pléthoriques et les maigres performances apparaissent comme la rançon d'un volontarisme nationaliste et étatique qui a provoqué une certaine inflation. Le développement du secteur privé, indépendamment des politiques d'ajustement structurel, résulte d'abord de l'insatisfaction des médecins et des malades et d'une certaine défiance à l'égard de la façon dont les Etats exercent leur responsabilité sanitaire. Dans une région où la dignité de l'Etat est souvent formulée de façon bureaucratique et autoritaire, le désengagement de celui-ci dans le domaine de la santé provoquera, à moyen terme, des effets sur la nature des structures institutionnelles. L'Etat, avalisant l'absence de société civile - tout en s'opposant souvent au développement de celle-ci - ne pourra durablement faire obstacle à ce processus politique dès lors qu'il ne prend plus en charge ce qui fonde le lien social : le consensus religieux, la santé, l'éducation.

Dans beaucoup de pays en développement, c'est le modèle de l'autorité coloniale qui constitue l'image de l'Etat national à ses débuts, même si elle est refoulée et si les messages politiques sont profondément différents. On ne constate pas de rupture entre l'hygiénisme colonial et l'hygiénisme national. Cette continuité politique est cimentée par l'idéologie scientiste, bien analysée dans cet ouvrage. C'est pourquoi le slogan creux de l'OMS («La santé pour tous»), chimère technocratique, est entendu par les Etats comme un slogan politique à usage interne, qui se heurte aujourd'hui à de telles contraintes qu'il ne sera probablement plus évoqué au XXIème siècle.

On peut penser en outre que l'attrait des pays du Golfe a contribué à déstabiliser une profession médicale dont les repères scientifiques sont largement occidentaux. Les contradictions engendrées par cette situation sont peu problématiques dans de petits pays tels que les Emirats. Ils sont au contraire extrêmement perturbateurs dans des pays aptes à accoucher d'une

société civile comme l'Egypte, la Syrie, l'Algérie ou la Tunisie. Au-delà d'une génération de médecins politiquement engagés pour construire une société nationale, on constate une dépolitisation progressive imputable à l'évolution des régimes, autant qu'à celle de la profession médicale dont une partie du «surmoi» réside à l'étranger.

La médicalisation des sociétés a banalisé le médecin et la médecine, devenue une profession pléthorique, féminisée, exposée au chômage ou incitée à l'expatriation, soumise à des salaires misérables. Les médecins apparaissent ainsi comme les premières victimes d'une inflation sanitaire modernisante qu'ils ont eux-mêmes orchestrée. Si échec il y a - ce qui n'est pas évident - il ne s'agit ni de l'échec de l'Occident, ni de celui du monde arabe, ni de celui d'une modernisation à marche forcée qui laisse des traces indélébiles. Le principal échec identifiable est celui des formes arabes du nationalisme qui désormais sont en partie déphasées par rapport aux aspirations populaires, notamment dans le domaine de la santé. Le rôle des associations caritatives (islamiques en particulier) est à cet égard instructif. Dans quelques pays où l'Etat est de moins en moins apte à assurer le maintien de la cohésion sociale, des mondes séparés, qui s'ignorent, se mettent progressivement en place au sein de la société. Ce ne sont plus des élites urbaines face à des ruraux analphabètes, mais des dizaines de groupes sociaux en concurrence prédatrice (comme au Liban) qui peuvent apparaître. Dans ce contexte, l'émergence des classes moyennes ne parvient pas à constituer une base sociale cohérente et homogène assurant la stabilité des régimes.

On peut regretter, à cet égard, l'absence de contribution sur l'Iran - certes hors du monde arabe - et sur l'Arabie Saoudite dans cet ouvrage qui ouvre néanmoins plusieurs problématiques nourries par des contributions pour la plupart bien documentées et remarquables pour certaines.

Cet ouvrage, en permettant de mesurer le poids des héritages islamiques, coloniaux, nationalistes et post-nationalistes souligne les contraintes socio-économiques qui ne sont pas propres aux pays arabes, mais que ces derniers gèrent avec leur histoire, leur structure étatique, et leurs ressources matérielles et morales. Il fait la part des choses en montrant la place respective des logiques endogènes et des logiques globales qui pèsent sur la santé et la médecine, au terme de quatre décennies développementalistes et au seuil d'un «monde global» émergent.

BERNARD HOURS

DE L'«HOMO-ÆCONOMICUS» AU «DISTRICT INDUSTRIEL» : DESTIN DE L'ENTREPRENEUR TUNISOIS

ANDRÉ MÉTRAL

André MÉTRAL prépare, à l'Université de Tours, sous la direction de Pierre SIGNOLES, une thèse sur Les petites entreprises industrielles et petits entrepreneurs dans la région de Tunis.

Quiconque s'intéresse au destin industriel d'un pays comme la Tunisie est immanquablement amené, compte tenu du nouveau cours qui prévaut maintenant dans les pays en voie de développement, à se pencher sur le destin de ses entrepreneurs.

Ce nouveau cours consiste en un tournant des politiques économiques qui se veut libéral et qui conduit, souvent sous l'égide des organisations monétaires internationales, à un désengagement de l'Etat en tant qu'entrepreneur, ainsi qu'à une ouverture accrue des frontières aux marchandises et aux capitaux étrangers. La Tunisie n'échappe en rien à cette évolution. Or, il serait trop simple d'analyser cette dernière comme une «livraison» pure et simple de l'appareil de production au capital étranger. En Tunisie, parallèlement au recours à ce capital étranger, il est fait une bonne place à l'incitation aux opérations de partenariat avec lui, ce qui suppose évidemment l'existence d'entrepreneurs «autochtones». En somme, tout se passe comme si l'Etat, en se retirant progressivement - en tant qu'investisseur - du champ

de bataille économique, envoyait à sa place, et en première ligne, l'infanterie de ses petits entrepreneurs. Est-ce bien moral ? pourrait-on se demander. Mais là n'est pas la question.

LA TUNISIE, CINQUIÈME DRAGON ?

Les considérations qui précèdent n'auraient aucune raison d'être sans l'existence d'une compétition mondiale, donc d'un rapport de forces. Or, c'est sur l'état des forces en présence que porte le deuxième constat, somme toute assez banal : ce rapport de forces ne saurait être *a priori* favorable à une industrie extrêmement jeune que l'Etat, revenant sur ses prérogatives entrepreneuriales, confie à un ensemble d'entreprises pour l'essentiel petites et moyennes (entendons pour l'instant cette notion de taille de manière très relative : elles sont petites par rapport à leurs concurrentes ou partenaires sur le marché mondial). Une double contrainte pèse sur la jeune industrie tunisienne : la quasi-impossibilité d'obtenir les mêmes économies d'échelle que ses concurrentes plus anciennes ; le manque de «tradition industrielle» au sens d'une expérience.

A ces contraintes endogènes, il faudrait en ajouter d'autres, comme l'étroitesse du marché intérieur, qui n'est pas sans conséquences malgré l'orientation désormais exportatrice de la stratégie industrielle du pays.

En dépit du caractère défavorable de ce rapport de forces, la Tunisie a de grandes ambitions en terme de «développement», notion que François Perroux

définissait comme une « *combinaison des changements mentaux et sociaux d'une population qui la rendent apte à faire croître cumulativement et durablement son produit réel global* »¹. La Tunisie connaît depuis un certain nombre d'années un phénomène de croissance soutenue. Fort de ce constat et compte tenu de la stabilité politique de ce pays, de sa bonne réputation auprès des organismes internationaux, beaucoup de Tunisiens aiment à comparer leur pays aux « nouveaux pays industriels » (NPI) d'Asie du Sud-Est. Mais cette croissance comporte-t-elle les caractéristiques qualitatives qui peuvent en faire un signe de « développement », c'est-à-dire la rendre « *durable et cumulative* » ? Parmi les changements de structure qui ont historiquement accompagné le développement des pays occidentaux aussi bien que celui des NPI actuels, figure le phénomène d'industrialisation, du moins la diminution de la part que prend l'agriculture à la fois dans le produit national brut et dans la population active, au profit tour à tour de l'industrie et des services. Prendre au sérieux les ambitions tunisiennes en terme de développement et de rattrapage de ces NPI incite à faire du secteur industriel un observatoire privilégié du développement de la Tunisie. Cela conduit aussi à se pencher sur le thème de l'« innovation » : comment la croissance pourrait-elle s'avérer « *durable et cumulative* » si l'avantage comparatif tunisien ne reposait que sur un faible coût salarial horaire ou sur les avantages fiscaux proposés par le code des investissements ? Il semble que seule l'innovation permette de relayer ces avantages donnés (ou plutôt prêtés) aux entreprises en leur assurant une compétitivité fondée sur les moyens suivants : contenir les coûts et les prix par l'amélioration de la productivité du travail (plus que par la compression du coût salarial), ce qui implique de favoriser l'innovation dans les procédés de production, ainsi que dans l'organisation du travail au sens large ; présenter sur le marché une offre originale et différenciée ; signaler cette offre par des innovations commerciales (marques, publicité, conditionnement, etc.) ; réunir les capitaux nécessaires grâce à des innovations financières .

Les trois points qui précèdent forment un triangle qui confine à la quadrature du cercle : fortes ambitions, rapport de forces défavorable, désengagement de l'Etat. Ils posent en tout cas une question essentielle : par quoi remplacer l'Etat dans le rôle qui lui était conféré dans les années 1960 et 1970 dans les pays en voie de développement, et qui consistait à compenser la fragilité, voire l'inexistence du capital privé autochtone ?

Deux hypothèses seraient susceptibles de faire avancer la réponse à cette question.

UN PETIT DETOUR PAR LE VIEUX DEBAT THEORIQUE SUR LE DEVELOPPEMENT

D'abord, et malgré toutes ces contraintes, il serait de bon aloi de rejeter ce fatalisme dont font état les théories économiques du développement, même les plus opposées : il s'agit, d'une part, d'un fatalisme *naturaliste* comprenant deux variantes.

Dans la première, ce sont les contraintes naturelles, au sens de la géographie physique, qui pèsent le plus fort. On peut ranger dans cette catégorie toutes les interprétations de la théorie ricardienne de la division internationale du travail² qui tendent à montrer que tel ou tel pays, du fait de ses avantages comparatifs, est voué à se spécialiser dans tel ou tel secteur, et donc à dépendre du reste du monde pour les autres .

Une seconde variante met en avant les *mentalités* des populations concernées, comme éléments de blocage. Lorsque ces mentalités (terme ne recevant pas de définition psychosociologique rigoureuse) sont considérées comme une donnée indépendante de toute autre variable et surtout non susceptible d'évolution, une telle conception confine au racisme. L'aspect culturel est certes important ; dans la définition du développement empruntée à F. Perroux, la notion de mentalité est citée, mais à travers la question de son changement, ce qui par conséquent exclut toute conception statique de cette notion. Ici sera privilégié le facteur culturel à travers la notion de *représentation sociale*.

Il convient, d'autre part, de rejeter tout autant une autre forme de fatalisme, issue des théories de la domination : selon elles, les contraintes induites par l'impérialisme seraient vraiment trop fortes pour que les pays qui les subissent puissent amorcer un quelconque décollage, et ce malgré les brèches offertes par l'impérialisme lui-même à travers le jeu de ses propres contradictions. Or, toute l'expérience des Nouveaux Pays Industriels, notamment des « Quatre Dragons » d'Asie du Sud-Est, dément, au moins en partie, un tel pessimisme.

Ce n'est certes pas une raison pour adopter l'optimisme excessif des héritiers de Rostow³ et surtout de ceux qui interprètent de manière trop linéaire son schéma, en supposant que tout pays peut et doit connaître successivement les cinq étapes qu'il décrit (société traditionnelle ; réunion des conditions préalables au décollage ; décollage ; marche vers la maturité ; société de consommation de masse), et que le sous-développement peut être analysé comme un simple retard dans cette marche.

IL N'Y A PAS D'«ENTREPRENEUR SOLITAIRE LOIN DE SA MAISON»

Entre ces deux extrêmes, l'hypothèse formulée ici consiste à parier sur le caractère stimulant, et pas seulement inhibant, des contraintes vécues par les *acteurs* en question. Les entrepreneurs, mais aussi leurs salariés, les consommateurs, les fonctionnaires ne sont donc plus, dans cette optique, des *homo œconomicus*, mais des *acteurs* : ils ne se contentent plus de réagir mécaniquement à des sollicitations de marchés, mais ils ont une *action* qui peut permettre de dépasser ces contraintes. Il s'agirait de considérer chacune d'elles comme un problème à résoudre, et chaque problème comme renfermant *potentiellement* sa solution. L'action se rapproche dans ce cas de la notion de *projet sartrien*, lequel donne leur sens aux contraintes que Sartre appelait les *entours* : «*Je veux arriver au plus vite, sur ma bicyclette, à la ville voisine. (...) Mais un pneu crève, le soleil est trop ardent, le vent souffle de front, etc., tous phénomènes que je n'avais pas prévus : ce sont les entours. Certes, ils se manifestent dans et par mon projet principal ; c'est par lui que le vent peut apparaître comme vent debout ou comme "bon" vent, par lui que le soleil se révèle comme chaleur propice ou incommode*». Dans cette optique, ce ne sont plus les contraintes qui ont «le beau rôle», mais le projet sans lequel elles n'existeraient pas. Certes, cela ne signifie pas que les contraintes soient automatiquement stimulantes, mais cela ouvre la possibilité de leur dépassement. Resituée dans le contexte qui nous intéresse, l'action en question devient l'innovation, prise dans un sens très large qui confine à l'initiative, et selon lequel est innovateur un chef d'entreprise tunisien qui introduit dans son entreprise une technique existante ailleurs, et qu'il copie en attendant de la modifier et de la dépasser. Est également innovateur celui qui, par exemple, prend(ra)it l'initiative de contacter ses collègues pour aborder ensemble un marché étranger, etc.

OU L'ECONOMISTE POURRAIT BIEN CACHER UN GEOGRAPHE

Car, et c'est là une seconde hypothèse, l'entrepreneur n'est pas seul. La libéralisation et la déréglementation ne conduisent pas à faire sortir du bois un «entrepreneur solitaire et loin de sa maison». D'une part l'Etat ne disparaît pas, bien au contraire : en Tunisie, et malgré son désengagement en tant qu'entrepreneur (qui se traduit par le programme de privatisation), il entretient avec le capital privé des rapports très ambigus qui empêchent finalement la

constitution d'une *classe sociale* d'entrepreneurs. Ces derniers restent très fortement dépendants du pouvoir politique. D'autre part, et ce à la différence de l'*homo œconomicus* des manuels libéraux, cet entrepreneur est bien né quelque part, il habite quelque part, il a des voisins, une famille, des amis. Les voisins le situent dans un *espace* et ouvrent la possibilité de «*districts industriels*». La famille et les amis posent la question des *réseaux* dans lesquels il peut s'insérer.

La cause paraissait entendue pour le lecteur : il pensait avoir affaire à un économiste, lorgnant quelque peu sur la sociologie avec sa première hypothèse : voilà qu'apparaît maintenant la géographie dans ses interrogations, l'obligeant à l'occasion à *situer* ses entrepreneurs. Ils s'inscriront donc dans l'espace de la capitale tunisienne.

Or, à cette échelle géographique, la mise en question de la notion de *district industriel* pourrait bien apporter des réponses à la question posée précédemment : comment compenser le handicap de départ des petites et moyennes entreprises industrielles autochtones dans une concurrence internationale exacerbée par l'ouverture économique extérieure ?

On doit le concept de *district industriel* à Alfred Marshall⁴ qui constate : «*Examinant de plus près les économies que procure une augmentation du volume de la production pour les différentes sortes de biens, nous avons trouvé qu'elles se divisent en deux classes : celles qui résultent du développement général de l'industrie, et celles qui tiennent aux ressources de chaque entreprise et à l'habileté de sa direction. Ce sont les économies externes et les économies internes*». En somme, les économies externes permettent dans une certaine mesure à de petites entreprises de compenser le handicap de leur faible taille, et de bénéficier malgré tout d'économies d'échelle, grâce aux relations qu'elles peuvent instituer entre elles. Ces relations peuvent être facilitées à la fois par la proximité géographique et par les perspectives offertes par le progrès dans les moyens de communication. «*D'un autre côté, l'accroissement du montant total de la production augmente les économies qui ne tiennent pas directement à la situation individuelle des différentes entreprises. Les plus importantes d'entre elles résultent du développement de branches d'industrie corrélatives qui s'aident mutuellement les unes les autres, soit qu'elles se trouvent peut-être groupées dans les mêmes localités, soit en tout cas qu'elles se servent des facilités modernes de communication qu'offrent la vapeur, le télégraphe et l'imprimerie ...*».

On a donc affaire à un *district industriel* lorsque, dans un espace donné (par ailleurs très localisé), c'est la proximité de petites et moyennes entreprises industrielles spécialisées qui leur procure des économies externes remplaçant en quelque sorte les

économies internes dont les prive l'insuffisance de leur taille. A partir des écrits de A. Marshall, il est possible de préciser la notion en ne retenant que certaines caractéristiques.

Tout d'abord, un district industriel est un espace de petites et moyennes entreprises : ce premier point donne tout son sens à la problématique de Marshall, qui consiste à se demander si de petites unités, exclues à priori - du fait justement de leur faible taille - des bénéfices des économies d'échelle, peuvent malgré tout en profiter de par la proximité qu'elles présentent les unes par rapport aux autres.

Un district industriel est un espace spécialisé dans une ou deux filières industrielles. Marshall parle des *«avantages que procure à des personnes exerçant la même activité spécialisée le fait d'être à proximité immédiate les unes des autres»*. On peut même jouer sur les mots et ajouter qu'il est aussi spécialisé dans le sens où sa population ouvrière est «spécialisée», c'est-à-dire possède une qualification particulière qui attire les employeurs, cette population étant elle-même attirée par eux : *«En outre, et à l'exception des premiers stades de développement économique, une industrie localisée tire toujours un grand avantage à constituer un marché permanent pour un même type de qualification. Les employeurs sont tout à fait disposés à s'adresser à un endroit où ils ont toutes chances de trouver un bon choix d'ouvriers dotés des qualifications particulières qu'ils recherchent ; de leur côté, les ouvriers cherchant du travail se dirigent naturellement vers les endroits où se trouvent beaucoup d'employeurs ayant besoin de main-d'oeuvre de même qualification que la leur et où, par conséquent, ils ont des chances de trouver un marché avantageux»*. En somme, un district industriel fonctionne comme un «bassin d'emploi».

Ensuite, un district industriel est un espace intégré, dans le sens où, d'une part, les entreprises se spécialisent dans une partie limitée d'un procès de production, et où, d'autre part, elles peuvent confier les parties qu'elles sous-traitent à d'autres entreprises situées dans le même district. *«Bientôt des industries auxiliaires naissent dans le voisinage, fournissant à l'industrie principale les instruments et les matières premières, organisant son trafic et lui permettant dans bien des cas des économies de matières»*.⁵

Un district industriel est en outre un espace de circulation des informations. *«Les secrets de l'industrie cessent d'être des secrets ; ils sont pour ainsi dire dans l'air et les enfants apprennent inconsciemment beaucoup d'entre eux. Le travail bien fait est immédiatement reconnu et l'on discute aussitôt les mérites des inventions et des améliorations apportées aux machines, aux procédés et à l'organisation générale de l'industrie : si quelqu'un trouve une idée nouvelle, elle est aussitôt reprise par d'autres et combinée avec des suggestions de leur propre crû ; elle devient ainsi la source d'autres idées nouvelles»*. C'est ce trait-là qui

fait, avec d'autres, du district industriel, un milieu favorable à l'innovation. C. Perrin⁶ définit le «milieu innovateur» comme un *«ensemble territorialisé dans lequel des réseaux innovateurs se développent par l'apprentissage que font leurs acteurs des transactions multilatérales génératrices d'externalités spécifiques à l'innovation et par convergence des apprentissages avec des formes de plus en plus performantes de création technologique»*.

Enfin, un district industriel est un espace de mobilité sociale. Cette dernière est double, même si Marshall ne cite explicitement que la première de ses formes : il s'agit d'une mobilité sociale «horizontale», au sein de la classe salariée, qui se reconnaît à ce que ses membres changent fréquemment d'employeurs et donc d'entreprises, ce fait étant lui aussi un vecteur de circulation des informations. Cette mobilité peut avoir lieu sans risque du fait de la concentration géographique des entreprises, comme l'explique A. Marshall : *«Le propriétaire d'une fabrique isolée, même s'il a accès à une offre abondante de travail non spécialisé, est souvent embarrassé lorsqu'il a besoin de main d'oeuvre d'une qualification bien précise ; et un ouvrier spécialisé, qui perd son emploi dans celle-ci, n'a pas de solution de repli facile. Les forces sociales coopèrent ici avec les forces économiques : il y a souvent des liens étroits entre employeurs et employés ; mais ni les uns ni les autres n'aiment à sentir qu'en cas d'incident désagréable qui surviendrait entre eux, ils auraient à subir une situation conflictuelle : les uns et les autres souhaitent pouvoir rompre aisément les liens antérieurs dès lors qu'ils constituent une entrave»*⁷.

Cette mobilité sociale est, en outre, ascendante. Elle permet aux entreprises de proliférer lorsque des cadres, ou plus généralement des salariés, quittent leur employeur pour créer leur propre entreprise ; cette prolifération, ou «essaimage», est source de croissance et aussi vecteur de la circulation des informations .

LE DISTRICT INDUSTRIEL : UNE NOTION DEPASSÉE ?

L'allusion de A. Marshall aux progrès des moyens de communication pourrait laisser penser que la notion de «district industriel» est aujourd'hui dépassée, puisque du fait de ces progrès mêmes, des relations lointaines, sous forme de réseaux, peuvent facilement remplacer les relations de proximité. Mais il faudrait se garder de conclure trop hâtivement sur ce point : même en baisse, les communications à distance ont un coût, plus abordable par les pays déjà développés ; de plus, le contact physique et de vive voix est plus ou moins important et remplaçable selon les cultures (au sens de «systèmes de représentations sociales») auxquelles on a affaire : or il semble qu'en Tunisie (sans exclure d'autres espaces), ce type de contact soit précisément vécu comme nécessaire dans les relations d'affaires.

Ce dernier point, associé à d'autres, pourrait *a priori* laisser prévoir un foisonnement du phénomène «district industriel» en Tunisie. Qu'en est-il en réalité ?

Tunis a une particularité intéressante : en tant que capitale, sa zone d'influence devrait bénéficier de conditions industrielles à priori favorables; or la capitale tunisienne a une réputation industrielle et, lâchons le mot en attendant de le discuter, une «tradition industrielle» beaucoup moins établie que les zones du Sahel et surtout de Sfax, cette dernière faisant déjà l'objet d'une littérature riche en la matière. Il semble en effet que, à la différence de Tunis, Sfax présente à bien des égards certaines caractéristiques au moins du district industriel⁸.

«*Lorsqu'une industrie a choisi une localité*», écrit A. Marshall⁹, «*il est vraisemblable qu'elle y soit installée pour longtemps, tant sont grands les avantages que procure à des personnes exerçant la même activité spécialisée le fait d'être à proximité immédiate les unes des autres*».

En fait, nous espérons que l'exemple de Tunis aidera à montrer que la proximité est loin de suffire à créer les avantages dont parle l'auteur. Encore faut-il, en effet, que les acteurs concernés transforment cette proximité en relations : en fait, le fonctionnement d'une zone en tant que district industriel suppose un certain nombre d'initiatives humaines, qui sont de l'ordre de l'innovation (mise en commun de moyens, circulation d'informations, spécialisation, etc.) et qui tendent à dépasser la contrainte que constitue la faible taille des unités de production isolées. Or le caractère stimulant des contraintes n'est pas automatique. Il dépend très fortement, semble-t-il, de la manière dont les acteurs les vivent à travers les *représentations* qu'ils se font d'eux-mêmes et des autres. En effet, une longue tradition sociologique rarement démentie considère que l'action sociale dépend des représentations des acteurs. Pour Max Weber, «*l'action (humaine) est sociale dans la mesure où, du fait de la signification subjective que l'individu ou les individus qui agissent y attachent, elle tient compte du comportement des autres et en est affectée dans son cours*»¹⁰. Autrement dit, si l'action sociale se reconnaît à trois critères, dont les deux premiers sont le fait de tenir compte de la présence d'autrui et son pouvoir de signification à l'égard d'autrui, c'est surtout le troisième critère qui nous intéresse ici : «*La conduite des personnes engagées dans une action sociale doit être influencée par la perception qu'elles ont de la signification de l'action des autres et de leur propre action*»¹¹. Si l'on postule que l'action des entrepreneurs tunisois est une «action sociale», elle ne peut qu'être influencée par la perception qu'ils ont de la signification de l'action des

autres acteurs et de la leur propre, à moins que ce ne soit le constat empirique de ce dernier point qui nous ait conduit à considérer leur action comme une action sociale et à nous intéresser à leurs *représentations*, c'est-à-dire à cette «*forme de connaissance, socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social*»¹². Leur prise en compte est nécessaire et ne peut que s'avérer fructueuse pour la recherche.

Elle est nécessaire en raison de leur «portée pratique» : que leur contenu soit «faux» ou «juste», elles influencent l'action de ceux qui les véhiculent. Les Sfaxiens sont-ils vraiment plus travailleurs, plus économes que d'autres ? Peu importe : il suffit que des employeurs tunisois le pensent pour que cette idée se traduise d'une certaine manière dans la réalité : ils embaucheront de préférence des Sfaxiens.

Elle est fructueuse car, finalement, elle nous en apprend autant sur son auteur que sur son objet : comme le rappelle Denise Jodelet¹³, la représentation sociale est toujours une représentation de quelque chose (objet) et de quelqu'un (sujet) : les caractéristiques du sujet et de l'objet ont une incidence sur ce qu'elle est.

LA SPECIFICITE TUNISOISE

En guise de conclusion provisoire, il est possible de repérer certains obstacles à la constitution de districts industriels dans et autour de Tunis : le poids du passé, d'une part, et certaines représentations sociales qui habitent les acteurs, d'autre part : préférence pour l'étranger, marquant les comportements d'achats ; préférence pour le présent, peu favorable aux investissements à long terme, pourtant nécessaires à une consolidation du tissu industriel face au défi de l'ouverture internationale que la Tunisie accepte actuellement de se lancer à elle-même ; et, enfin, une certaine méfiance qui hypertrophie, dans les représentations, les situations de concurrence au détriment des situations de collaboration.

Est-il possible de résumer ces obstacles en attribuant au «poids du passé» un label disciplinaire historico-économique, et en faisant des représentations sociales actuelles un facteur «culturel»? Une question se pose alors : comment rendre compte de la spécificité de la capitale du point de vue de la présence (ou plutôt de l'absence) de districts industriels ? Comment expliquer que la région de Sfax, par exemple, ne semble pas à cet égard se prêter tout à fait aux mêmes conclusions ? Quelle serait la spécificité «culturelle» de Tunis ?

Quoi qu'il en soit, si spécificité culturelle il y a, elle ne saurait être cherchée dans ce qu'il est convenu d'appeler la «tradition», en tant que concept s'opposant

à la modernité ; sinon, il y aurait un paradoxe à comprendre : pourquoi la région de la capitale, c'est-à-dire précisément la plus ouverte *a priori* à la double influence de l'extérieur et de la nouveauté, serait-elle justement celle qui présente le moins de dynamisme industriel ?

Ce paradoxe disparaît si l'on "instrumente" autrement le facteur culturel, c'est-à-dire en considérant la culture comme un système de représentations sociales portées par un groupe, ce qui ne nous éloigne guère de la définition qu'en donne Clifford Geertz, à savoir celle d'un "système de significations que les membres d'un groupe connaissent et utilisent dans leurs interactions"¹⁴ : selon Bertrand Badie, cette définition de la culture comme langage, code de communication, a le double avantage sur toutes les autres, d'une part de ne pas figer la culture d'un groupe, de laisser la place à l'évolution et, d'autre part de rendre compte des conflits : on peut partager la même culture en tant que code (véhiculer les mêmes représentations peut-être) et se diviser sur des enjeux économiques, politiques, de classe, etc.

LA REVANCHE DE L'ECONOMISTE

A partir de là, on doit pouvoir montrer que, au contraire, la capitale de la Tunisie souffre surtout de son ouverture sur l'extérieur, qui se combine assez malencontreusement avec les résultats de son histoire propre ; c'est cette rencontre qui produit des représentations inhibantes. Il en résulte un libéralisme «sans règles du jeu» qui s'avère finalement néfaste à la constitution d'un véritable district industriel.

Mais il ne suffit pas de désigner des obstacles, encore faut-il, notamment pour les représentations, en comprendre les origines afin de les «dénaturaliser», de les démythifier : la principale vérité d'une représentation ne tient pas dans son énoncé, sujet à déformation par définition, mais précisément dans ce qu'elle nous révèle quant aux conditions de son élaboration. Car, comme le rappelle D. Jodelet, les représentations sociales sont produites à partir d'une expérience et dans un contexte donné.

A cet égard, quand on tente de mener à bien ce travail d'analyse des représentations qui animent les acteurs concernés par cette problématique autour de la petite et moyenne industrie tunisoise, on est amené à constater qu'elles peuvent finalement toutes être ramenées à une détermination par le poids du passé. On assiste là en quelque sorte à la revanche de l'économie et de l'histoire, aspects de notre réflexion éludés un peu trop tôt au profit de la sociologie et de la culture. En termes marxistes, on pourrait dire aussi que l'on

retrouve *en dernière instance* le rôle déterminant de l'*infrastructure* par rapport à la *superstructure*. Le problème est que le temps - même court - de son escapade suffit à ce que la superstructure exerce une action en retour sur l'infrastructure, en produisant des représentations qui retardent la constitution de districts industriels à Tunis.

A moins que la petite et moyenne industrie tunisoise ne trouve ailleurs que dans le district industriel le moyen de dépasser ses contraintes : on peut penser aux divers réseaux familiaux ou simplement sociaux, dont certains sont transnationaux. Le partenariat avec l'étranger fait aussi partie des alternatives au district industriel : il est cependant permis de se demander si ces solutions ne se paient pas, pour les acteurs concernés, par un supplément de dépendance.

ANDRÉ MÉTRAL

NOTES

¹ PERROUX (François), *L'économie du XXème siècle*, Paris, PUF, 3ème ed., 1969.

² RICARDO (David), *Principes de l'économie politique et de l'impôt*, Paris, Calmann Lévy, 1970, 416p., (Perspectives de l'économie et de l'économie contemporaines).

³ ROSTOW (Walt Whitman), *Les étapes de la croissance économique*, Paris, Seuil, 1970, 208p., (Points, 16).

⁴ MARSHALL (Alfred), *Principes d'économie politique* (2 tomes), Londres, Gordon and Breach, 1971, (Sciences humaines et philosophie).

⁵ MARSHALL (Alfred), *op. cit.*

⁶ cité par BENKO (Georges B.), *Géographie des technopoles*, Paris, Masson, 1991, 224p., (Géographie).

⁷ MARSHALL (Alfred), *op. cit.*

⁸ BOUCHRARA (Moncef), Le miracle sfaxien. Le téléphone sfaxien : l'implosion solidaire, in *Dialogue*, n°634, 1986.

⁹ MARSHALL (Alfred), *op. cit.*

¹⁰ ROCHER (Guy), *Sociologie générale*, Tome 1 ("L'Action sociale"), Québec, Hurtubise HMH, 1968.

¹¹ ROCHER (Guy), *Idem.*

¹² JODELET (Denise) (dir.), *Les représentations sociales*, Paris, P.U.F., 1989, 424p., (Sociologie d'aujourd'hui).

¹³ JODELET (Denise) (dir.), *Idem.*

¹⁴ cité par BADIE (Bertrand), *Culture et Politique*, Paris, Economica, 1986 (2ème ed.), 158p., (Politique comparée).

◆ **BEN HAMOUDA Hakim, Tunisie : ajustement et difficulté de l'insertion internationale**, Paris, L'Harmattan, 1995, préface de Samir AMIN, 207 p. (Forum du Tiers Monde).

À l'heure où tout le monde parle en Tunisie de « mise à niveau intégrale », H. Ben Hamouda tente de dresser un bilan précis de la *politique de libéralisation* mise en place dans les années soixante-dix, reposant principalement sur une stratégie de développement axée sur la promotion des exportations. Mais comme le souligne l'auteur, cette politique n'a rien d'exceptionnel, puisqu'elle s'inscrit dans le cadre d'une nouvelle Division Internationale du Travail qui a permis à certains pays du Sud de connaître une *accélération du rythme du développement industriel*. Sous le régime de Habib Bourguiba, les discours officiels ont toujours présenté



cette orientation économique comme inéluctable et « nécessairement » porteuse de richesses pour l'ensemble du pays. Or, la déstructuration de la dynamique de développement des années soixante-dix et de ses mécanismes de régulation n'a pas véritablement débouché sur une nouvelle dynamique. Pour cette raison, H. Ben Hamouda n'hésite pas à recourir à la notion de *crise* pour décrire la situation que connaît le pays depuis le début des années quatre-

vingt, marquée par le passage d'une économie de crédit international à une économie d'endettement. Il a fallu l'année 1986 pour que le pouvoir politique admette publiquement la situation de crise en Tunisie et qu'il commence à lui apporter des réponses sérieuses, sous la pression de la Banque Mondiale (Rapport B. Bellassa). C'est depuis cette date que le gouvernement tunisien adhère officiellement aux plans d'ajustement structurel.

Le « miracle tunisien » a-t-il eu lieu comme l'affirment certains « experts » internationaux ?

Privilégiant une perspective critique, l'auteur démontre, chiffres à l'appui, qu'en dépit des résultats spectaculaires sur le plan macro-économique, les nouvelles orientations imposées par le Fonds Monétaire International (F.M.I.) ont, certes, contribué à l'insertion de la Tunisie dans l'économie internationale, mais au prix d'une renonciation aux impératifs d'autonomisation. D'une certaine manière, la Tunisie a rompu avec un mode de dépendance caractéristique des pays du tiers-monde dans les années soixante pour se créer des nouvelles formes de dépendance de type « extraverti ».

Malgré des références théoriques parfois « ardues » pour le lecteur profane, cet ouvrage a le mérite de mettre en perspective les grandes lignes de la situation économique en Tunisie à la veille de nouvelles décisions gouvernementales.

◆ **DOUGGUI Nouredine, Histoire d'une grande entreprise coloniale : la Compagnie des phosphates et du chemin de fer de Gafsa, 1897-1930**, Tunis : Université de Tunis I, publication de la Faculté des Lettres de la Manouba, 1995, 648 p. (Histoire. 8).

Cette monographie de la Compagnie des phosphates de Gafsa, depuis ses origines jusqu'à la crise de 1930, élaborée dans le cadre d'une thèse d'Etat, se fonde sur les archives de ce qui fut la plus grande entreprise coloniale tunisienne. *Symbole et sous-produit*, l'entreprise minière se distingue des autres sociétés anonymes par le contraste qu'elle offre entre le *modernisme* et l'*archaïsme*. En s'implantant dans une région excentrée (sud-ouest), la Compagnie favorisa la naissance d'un ensemble régional particulariste, dépendant du secteur minier et structuré autour de trois centres d'extraction, d'une voie ferrée d'évacuation, d'un domaine agricole et d'un port d'exportation. N. Douggui relate les origines de la concession des phosphates (découverts par Philippe Thomas en 1885), ainsi que les péripéties de la mise en place de l'appareil de production, entre 1897 et 1900. L'histoire de l'expansion des années 1900-1918, axée autour d'une stratégie d'exploitation intensive, est l'occasion de réfléchir au fonctionnement d'une économie qui permit à une entreprise libérale, protégée par l'Etat colonial, de se hisser au rang des plus grandes sociétés minières

du monde. Le système hybride de production et d'échange de la Compagnie procéderait à la fois des schémas de croissance européens et du modèle de production précapitaliste. En décrivant, ensuite, le recrutement des personnels de la Compagnie (originaires de tous les pays du Maghreb ou d'Europe), leurs conditions de travail et de vie, l'auteur, élargissant sa problématique, s'interroge sur les fondements du régime économique du Protectorat. Il met l'accent sur l'évolution de ce microcosme de prolétaires qu'il définit comme *un*. Enfin, sont exposées les modalités de l'essor financier et industriel de la société. L'analyse, notamment, du mouvement des profits et des investissements tend à remettre en cause les thèses qui réduisent l'intérêt des conquêtes coloniales à de simples opérations spéculatives : tout en pratiquant, en effet, sur le plan interne, une politique d'investissement limité, la Compagnie de Gafsa a poursuivi, sur le plan externe, une politique d'expansion commerciale en direction des marchés européens, voire extra-européens. Pourtant, dès les années 1920, par suite des incertitudes de l'après-guerre, des difficultés économiques et du malaise social, la suprématie économique de l'entreprise fut remise en question. Cette étude, qui permet de reconsidérer la question de la dépendance économique, appréhende la complexité des stratégies d'entreprise et mesure l'impact d'un système économique original sur une société locale.



◆ **Organisations économiques et cultures africaines**, sous la dir. de I. P. LALÈYÈ, H. PANHUYS, T. VERHELST ET H. ZAOUAL, Paris, L'Harmattan, 1996, 500 p.

Le Réseau Sud-Nord Culture et Développement publie les contributions de son programme de recherche portant sur le thème «*Gestion d'entreprise et cultures africaines*». Situé au carrefour de l'économique et du culturel, il développe sa problématique autour du rôle des cultures locales dans l'organisation, le fonctionnement et l'évolution des économies et des entreprises africaines. Il concerne principalement l'Afrique francophone subsaharienne et privilégie une approche en termes d'*acteurs pensant et agissant* à partir des spécificités de leurs sites socioculturels.

Ainsi, T. Verhelst affirme que *dans la mentalité africaine, l'économique n'est pas séparé du reste de la vie*, notamment des valeurs sociales et religieuses. On ne peut donc comprendre les logiques économiques et la gestion d'entreprise qu'en analysant leur inscription dans les valeurs éthico-religieuses. Toutefois, comme le montre I. P. Lalèyè, l'Occident reste le principal système de référence pour ce qui est de la compréhension des phénomènes religieux, philosophiques,

scientifiques, politiques et économiques ; c'est à partir de lui que *la pensée dominante juge et traite tout ce qui se rapporte aux autres composantes de l'humanité*.

En définitive, les auteurs de cet ouvrage poursuivent également un objectif pragmatique, propre à la pensée économique actuelle : aider à mieux comprendre et mieux agir ; donner les clés indispensables à l'intelligibilité du fonctionnement des systèmes économiques dans les pays africains.

Il appartiendra au lecteur de juger si cet objectif est atteint. On peut regretter que le lien entre *culture* et *organisation économique*, qui constitue l'épine dorsale des différentes contributions, soit considéré comme évident et non soumis à une réflexion critique. L'approche en termes culturels n'est pas dépourvue d'une visée utilitariste. On peut observer ici la résurgence d'une forme de culturalisme, dont on avait plutôt l'habitude à propos d'autres aires culturelles (monde arabo-musulman ou Asie du sud-est). Les *a priori* conceptuels de l'ouvrage soulève une nouvelle fois le statut de la notion de *culture* dans les sciences sociales : doit-on la considérer comme une variable *parmi d'autres* ou un système d'explication du monde ?



◆ **RIST Gilbert, Le développement. Histoire d'une croyance occidentale**, Paris, Presses de Science Po, 1996, 427 p.

Le développement est-il l'élément central d'une religion moderne professée sur l'ensemble de la planète ? L'idée selon laquelle aucun avenir, aucun «*progrès*» humain ne serait envisageable en dehors d'une production toujours croissante de richesses et d'une intensification de leur échange ne constitue-t-elle pas aujourd'hui le seul mythe qui fournisse à nos sociétés l'intelligence de leur passé et le sens de leur devenir ?

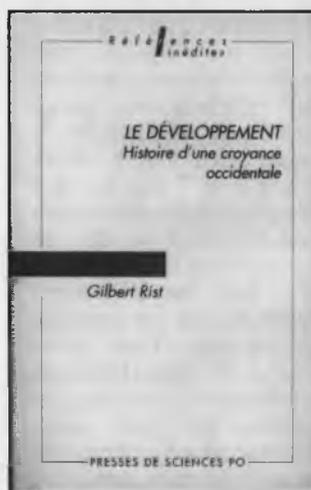
Telle est en tout cas la thèse de G. Rist, dont le point de départ est le constat du décalage qui existe entre cette croyance qui se situe *au delà de toute contestation* et la simple observation de la réalité. En effet, après c i n q

décennies d'exportation au Sud du modèle de «*développement*» occidental, non seulement le rattrapage est de moins en moins à l'ordre du jour, mais le fossé entre pauvres et riches ne cesse de croître. En outre, quand bien même ce rattrapage serait techniquement possible, on sait pertinemment aujourd'hui qu'il serait écologiquement insoutenable.

Pourtant, la croyance dans le développement persiste, en raison, d'une part, d'un enracinement séculaire dans l'histoire occidentale, dont l'auteur reconstruit les étapes successives. Elle s'est d'autre part renforcée et universalisée au XXème siècle à l'occasion de sa transmission au reste du monde, dans les conditions d'une domination occidentale (matérielle et morale) telle que les pays du Sud se sont depuis avérés incapables de penser en dehors de ce cadre.

Aujourd'hui, au Nord comme au Sud, la croyance en une croissance infinie demeure, d'autant plus efficace qu'elle se dissimule en tant que telle, qu'elle est entretenue par des grands rituels (réunions du G 7, «*Rounds*» de négociations commerciales, etc.) pris en charge par un *clergé d'experts* chargés de scruter les «*tendances lourdes*», et dont les prophéties souvent malheureuses rencontrent une étonnante indulgence.

En un temps où de nombreuses voix s'élèvent pour célébrer ou déplorer la «*mort des idéologies*», la réflexion de G. Rist, fondée sur une analyse rigoureuse des avatars successifs du discours développementaliste, vient rappeler que nous vivons et agissons quotidiennement à l'intérieur d'un paradigme dont seule la croyance partagée dissimule l'inefficacité et sans doute le danger.



◆ **Televisione e islam. immagini e stereotipi dell'islam nella comunicazione italiana**, sous la direction de Carlo MARIETTI, Rome, RAI/Nuova ERI, 1995, 339 p.

Pourquoi et comment parle-t-on de l'islam dans les médias italiens ? C'est autour de cette question qu'un groupe de chercheurs a mené une enquête dont les résultats sont présentés dans ce volume.

Dans le *palimpseste de l'Islam*, C. Marietti propose une analyse quantitative de l'offre, de la demande et des formats de programmes consacrés à la religion musulmane en Italie. Pour ce faire, il considère l'organisation des reportages dans les diverses tranches de la journée télévisée, l'économie des temps dédiés au sujet, la typologie des supports (de l'information au *talk shows*). L'auteur montre ainsi que l'actualité politique des pays musulmans et les situations exceptionnelles de guerre sont



privilegiés sur les autres facettes. La quotidienneté des musulmans et les productions culturelles ont tendance à être occultées au profit des aspects dramatiques. C'est la *force de l'événement* qui impose une attention au phénomène de l'islam, déterminant la présence de stéréotypes dans les discours et les représentations, et favorisant de nombreux amalgames entre culture et religion, d'une part, et islamisme politique et terrorisme, d'autre part.

C'est d'ailleurs le terrorisme qui influence le plus la définition cinématographique de l'*anti-héros musulman* par opposition au rôle positif, incarné souvent par un personnage américain (C. Gallini). Ce genre de thème narratif apparaît comme récurrent dans les films récents, se superposant, avec une opération de *reimaging*, aux modèles classiques articulés sur l'aventure et l'imaginaire à l'orientale, où pirates pillards et *cheikhs* se partagent les scènes avec jeunes filles voilées, marchands d'esclaves et hommes du désert.

L'Orient dans la variété des modes de communication est également repris dans un *genre mineur* sous la forme de publicités, de vidéo-clips et de *talk shows*. Toutefois, comme le rappelle E. Sarnelli, il peut s'agir d'un *Orient support*, capable de promouvoir toutes sortes de produits de consommation, des matelas des Mille et Une Nuits à la caravane de chameaux conduisant le client «docile» vers une grande surface de banlieue.

Se penchant, enfin, sur le sens de l'islam dans le langage médiatique, K. Fouad Allam conclut, à travers une approche sémantique, à la monopolisation de l'information sur le monde musulman par le *symbolisme à dominante fondamentaliste*. Au lieu de favoriser une exploration d'éléments explicatifs d'une complexité culturelle, de telles perceptions dévoilent une logique d'affrontement entre deux blocs civilisationnels, l'un censé représenté le Progrès, l'autre la conservation.

◆ **La città ineguale. Pratiche culturali e organizzazione della marginalità in africa e america latina**, sous la dir. de Raffaele CATTEDRA et Maurizio MEMOLI, Milan, Edizioni UNICOPLI, 1995, 383 p.

Résultat d'une rencontre tenue en 1991, l'ouvrage propose une approche comparative et pluridisciplinaire de la marginalité urbaine en Amérique latine et en Afrique. Il s'inscrit dans la tradition des études des villes du Tiers-Monde et s'articule autour de deux axes principaux.

Il est d'abord traité de la question des *perceptions et des pratiques urbaines* (P. Melè). Dans un contexte de mutations d'ordre économique, politique, social, religieux et culturel s'opèrent des processus de transformations urbaines qui génèrent eux-mêmes de nouvelles formes de cultures urbaines (E. Scovazzi). Le



pois de l'Histoire n'est pas pour autant relégué au second plan. Aussi M. Memoli pour le continent américain et S. Pantuliano pour l'Afrique soulignent-ils l'influence actuelle de l'héritage colonial.

Un autre phénomène majeur des villes du Tiers-Monde est la *réappropriation des espaces* qui se généralise aujourd'hui sur différents modes. Pour Casablanca, par exemple, R. Cattedra émet l'hypothèse d'une

reconversion symbolique dans le sens d'une *réappropriation par le haut et par le bas* des lieux de l'islam.

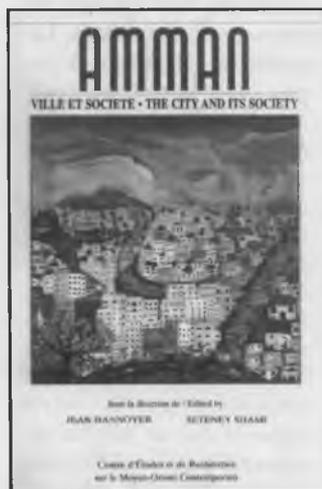
Quant au second axe, il touche à l'organisation de l'espace social et notamment les relations entre les institutions et les phénomènes de marginalité. Les auteurs montrent ainsi que l'absence ou l'insuffisance de services dans les villes du Tiers-Monde constitue un facteur aggravant de la marginalité urbaine. Le cas du système des transports publics à La Havane après la révolution castriste illustre bien cette difficulté des autorités à faire face à la croissance démographique et à l'expansion territoriale (M. Czerny). De même, la carence des infrastructures et des services publics dans les quartiers pauvres de la périphérie du Caire, ainsi que l'éloignement du centre, représentent un coût économique et donc un *surcoût social* (N. Khouri-Dagher). La situation de Khartoum au Soudan tend à prouver également que les chercheurs en sciences sociales doivent prendre en compte le contexte politique et économique global pour comprendre les ressorts de la crise urbaine (M. Kharoufi). Les études de cas concernent, outre les villes citées, Mexico, Rio, Sao Paulo, Alger, Omdurman (Soudan), Saint Domingue, Abidjan, Brazzaville, Pointe noire et Douala.

VIENT DE PARAÎTRE

◆ **Amman : ville et société**, sous la dir. de Jean HANNOYER et Seteney SHAMI, Beyrouth, CERMOC, 1996, 590 p.

Animés par une commune volonté de donner à Amman sa place sur la carte des études académiques et de rompre avec une image convenue, faite de clichés et de *textes modèles*, les auteurs de cet ouvrage brossent un tableau non exhaustif de la capitale jordanienne. Ils entendent combler un champ de connaissances lacunaires sur une ville qui, pour récente qu'elle soit, occupe une place stratégique sur l'échiquier régional.

Alliant une perspective pluridisciplinaire - ethnologique et démographique, historique et politologique - et une approche volontairement critique à l'égard des sources existantes, ce foisonnement de contribution permet de saisir les multiples facettes et la complexité d'une mégapole en proie à une profonde crise identitaire. Celle-ci revêt un double aspect : né d'une volonté étatique - celle de l'émir Abdallah - et placé au cœur des dynamiques géopolitiques régionales,



le "Grand Amman" n'est, d'une part, dépositaire d'aucune tradition et se présente à ce titre comme l'héritier d'une histoire qui ne lui appartient pas. D'autre part, à la quête d'une unité problématique, il offre une image fragmentée de lui-même : la force des allégeances communautaires gêne l'émergence d'une citadinité "ammanienne" et les logiques ségrégatives socio-économiques - symbolisées par la dichotomie entre quartiers est et ouest - participent de la dilution d'un centre-ville historique dans l'éclatement géographique des fonctions urbaines. Partant de ce malaise, les auteurs interrogent à nouveau Amman sur elle-même pour tenter de lui restituer une histoire que Jean Hannoyer n'hésite pas à qualifier de *rebelle*.

Ainsi Amman contraste-t-elle avec les grandes métropoles de la région (Le Caire, Bagdad, Damas ou Jérusalem). Les précieux commentaires de J.L. Arnaud, S. Shami, M. Gilsenan, J. Hannoyer et J.C. Depaule tempèrent néanmoins cette singularité et tentent d'insérer la capitale jordanienne dans un canevas régional.

Hormis le fait qu'il contribue à lever un voile sur le royaume hachémite, cet ouvrage entend initier une dynamique de recherches et entamer un débat public qui dépasserait le cercle - parfois fermé et inaccessible - des milieux universitaires et académiques.

◆ **GOLVIN Lucien, La madrasa médiévale. Architecture musulmane**, Aix-en-Provence, Édusud, 1995, 331 p. (préface de J.-C. GARCIN)

Institution qui a donné lieu à une production architecturale particulière dans le monde musulman méditerranéen, la *madrasa* a été l'objet d'études de la part d'éminents historiens de l'art et de l'architecture (Creswell, Marçais, Terrasse, Sauvaget, Pedersen, etc.). Cet établissement politico-religieux, *collège-maison d'accueil*, a souvent été l'instrument de propagande idéologique et de formation d'un corps de prédicateurs et de diffuseurs de la *voie droite*, dans un champ complexe

balisé par la souveraineté politique, le contrôle idéologique et les menaces d'hétérodoxie. S'appuyant sur de nombreuses sources et reprenant des analyses de bâtiments sur lesquels s'était déjà porté l'intérêt des spécialistes, le travail de L. Golvin retrace le cheminement et la diffusion de certains thèmes architecturaux du Moyen-Orient au Maghreb de la fin du XI^{ème} au XV^{ème} siècle. Comme le souligne J. Garcin, *il ne s'agit pas d'un livre général sur la madrasa*,



mais d'une recherche posant la question de la reconstitution des rapports qui ont pu exister entre ces bâtiments à une époque donnée, d'en établir leur genèse, l'évolution des plans, des décors, des dispositions architecturales, en réajustant, selon les cas, les hypothèses de départ grâce à une étude de terrain. Pour ce travail, l'auteur a donc été amené à *revisiter* plusieurs lieux.

L. Golvin cherche à retrouver le thème des *madâris* à *iwân*, de plan cruciforme, à travers ses diffusions et ses développements. Suivant les lignes de force partant de l'Iran et aboutissant au Maghreb, l'auteur en conclut que, si à l'origine, en Iran, il a existé un schéma directeur qui a pu se diffuser, ce thème s'est adapté aux multiples contraintes locales (rôle des souverains ou des *habous*, tissus urbanistiques, facteurs climatiques, etc.). Il avance ainsi l'idée originale que les constructions saljuquides d'Anatolie et de Syrie, avec leurs multiples variantes (de quatre à deux *iwâns*) ou encore les bâtiments cairotes du XIV^{ème} siècle pourraient se réclamer de cette typologie. En revanche, bien plus claire est l'adaptation maghrébine (présente aussi au Moyen-Orient) de la *madrasa* à partir des formes de l'habitat domestique.

Présentant une trentaine de cas, cet ouvrage riche en illustrations et en plans anciens, parfois remis à jour par l'auteur, constitue un outil de travail précieux.

■ REVUE TUNISIENNE
D'ADMINISTRATION PUBLIQUE
n°19, 1er trimestre 1996

Les données de la libéralisation économique sont-elles compatibles avec les contraintes structurelles et stratégiques des économies en développement ? La question est incidemment posée par M. Hergli et M. Belhareth dans un véritable plaidoyer pour une « mise à niveau » de l'appareil productif tunisien. Partant du constat que depuis le début de la décennie quatre-vingt, la Tunisie, comme la plupart des PVD, est entrée dans une phase de libéralisation économique, les auteurs énumèrent les nombreux défis que doivent relever les entreprises tunisiennes pour affronter le passage d'une économie protégée à une économie de marché.

Dans une contribution intitulée *Les marchés publics et la concurrence*, A. Lachiheb évoque également la « loi du marché » à travers laquelle il dénonce les pratiques des administrations, des collectivités publiques et des entreprises elles-mêmes qui, malgré une réglementation privilégiant la procédure d'appel d'offres, limitent le libre jeu de la concurrence.

M. Brahimi, quant à lui, dresse un bilan de l'expérience marocaine en matière de coopération décentralisée. La modification du régime de la décentralisation décidée en 1976 dans le royaume chérifien, accorde aux villes de nouvelles responsabilités et dotations financières, leur ouvrant des horizons dépassant le simple cadre national. Nombreuses sont les villes qui s'engagent alors dans une expérience de coopération bilatérale, par le biais de jumelages, ou multilatérale, en adhérant à des ONG ou en intégrant des réseaux de villes. L'auteur constate cependant que, malgré son importance quantitative, la participation des villes marocaines aux activités de ces organisations ne leur procure presque jamais de bénéfices techniques ou économiques concrets.

Enfin, un compte rendu des orientations prises, dans le cadre d'un schéma directeur réalisé en 1987, pour la gestion pédagogique du personnel du Ministère de l'Éducation Nationale, est établi par T. Hafaiedh.

CENTRE DE RECHERCHES ET D'ÉTUDES
ADMINISTRATIVES DE L'ÉCOLE
NATIONALE D'ADMINISTRATION
24, av. du Docteur Calmette
Mutuelleville 1002 Tunis

■ MEDITERRANÉE
DÉVELOPPEMENT
n° 11, juin 1996

L'Union Européenne veut-elle et peut-elle constituer pour les économies du bassin méditerranéen une force d'entraînement comparable à celle du Japon en Asie ou des États-Unis en Amérique ? Les pays du Sud eux-mêmes auront-ils la capacité de profiter de la proximité du marché européen, quitte à s'inspirer du modèle de certains de ses membres, l'Espagne par exemple ? C'est à ces questions cruciales que tentent de répondre avec nuances les contributions rassemblées dans la publication du Club Financier Méditerranéen, plus particulièrement centrées sur le Maroc, mais aussi la Tunisie et la Turquie.

Car, en dépit de la bonne volonté manifestée de part et d'autre de la Méditerranée et de l'optimisme de rigueur affiché par les responsables des politiques économiques (entretiens avec J. Arthuis, ministre français de l'économie et H. Abouyoub, ministre marocain de l'agriculture), de lourdes incertitudes pèsent sur l'avenir d'économies jusque là protégées et relativement « privilégiées » dans leurs échanges commerciaux avec l'Europe. Comme le montre l'analyse détaillée de L. Fontagne et N. Péridy, les accords signés avec l'Union Européenne, et plus encore ceux de Marrakech jetant les fondations de l'OMC, pourraient avoir pour les exportateurs maghrébins une conséquence néfaste, à savoir *une part réduite d'un marché de plus grande taille*.

En l'absence de mesures compensatoires de la part de l'Europe (contraires par définition au principe de réciprocité) et vu l'incapacité de l'aide bilatérale à amortir seule l'ampleur du choc concurrentiel, une des seules solutions envisageables serait, selon les auteurs, la mise en place d'une aide externe prenant la forme d'une incitation aux investissements privés étrangers. Toutefois cette aide ne pourrait espérer avoir de sens en dehors d'un important effort de mise à niveau des secteurs privés et publics des pays concernés.

CLUB FINANCIER MÉDITERRANÉEN
5, Cité du Retiro - 35 rue Boissy
d'Anglas
75379 Paris.

■ VUES ÉCONOMIQUES
n°8, 1995

L'image de l'entreprise marocaine

Plus qu'un dossier sur « l'image » de l'entreprise, cette dernière livraison de *Vues Économiques* propose une analyse des conséquences de l'intégration de l'économie marocaine au marché international ainsi que des réflexions sur l'environnement des entreprises, sur son évolution depuis l'adoption du programme d'ajustement structurel en 1983, et sur les adaptations auxquelles doivent faire face les entreprises afin d'être compétitives sur les nouveaux marchés.

En partant des recommandations de la Banque Mondiale ou du résultat d'enquêtes récentes, les auteurs analysent les réformes à entreprendre face aux contraintes de l'échange extérieur (N. Ibn Abdeljalil dans une optique globale et F. El Kaouachi à propos du secteur textile). L'accent est mis sur l'entreprise exportatrice marocaine (B. Allali), par le biais d'une étude historique sur les caractéristiques et l'évolution du cadre institutionnel du commerce extérieur. Soulignons que les diverses contributions ont le mérite d'ajouter, à l'analyse de l'environnement international, une réflexion sur le comportement et la place de l'entreprise marocaine au sein du marché national, rappelant par là que le développement du marché intérieur va de pair avec la compétitivité internationale (L. Jaïdi). A. Lahjouji rappelle enfin que l'entreprise est un acteur essentiel de la réforme des structures économiques du pays, en tant que vecteur du développement. S'il esquisse l'idée de l'émergence d'une nouvelle génération d'entrepreneurs, dans ce contexte de mutation des contraintes environnementales, il soulève la question du partage des compétences économiques entre l'État et le secteur privé.

L'ensemble de ces articles procède d'un « air du temps » où l'interrogation centrale réside dans le processus d'adaptation des agents économiques marocains à la libéralisation de plus en plus prononcée de l'économie nationale. S'ils ne s'intéressent qu'à une catégorie spécifique d'entreprises, en ce sens survalorisées, leur lecture demeure néanmoins pertinente, en particulier dans une perspective comparative avec la société tunisienne.

VUES ÉCONOMIQUES
Banque Centrale Populaire, Direction
des Études et de l'Information
Économiques
101, Bd Zerkouni - Casablanca 02

■ CAHIER DE RECHERCHE
DU CREMMO

«MONDE ARABE contemporain»
n°4, 1995

*Espaces Publics, Expressions du
Politique*

La présente livraison s'inscrit dans la continuité des Cahiers de l'IRMAC. Le changement de maquette et d'intitulé soulignent un tournant dans l'équipe, fondue et élargie, du GREMMO. Les nouveaux Cahiers en traceront les activités de recherche et d'enseignement. Ce numéro, présenté par J.C. David, reflète cette préoccupation. Il combine deux communications en rapport avec la réflexion menée sur les «espaces publics», affiche, à travers deux autres textes, l'intérêt croissant porté à l'analyse des processus politiques et présente un bilan des activités scientifiques du GREMMO.

Là où vont les femmes retrace le cheminement scientifique et géographique d'une recherche sur les pratiques féminines dans l'espace public urbain au Maroc. Peu de lieux sont ouverts aux femmes, où, majoritaires, elles peuvent se détendre. A Casablanca, elle se sont aménagées un territoire, le MacDonal'd's, en jouant sur l'américanité du lieu (H.D. Taïeb).

A travers deux ouvrages d'al-Ghazâlî et d'Ibn al-Hâjj, K. Zakharia met en évidence le large champ d'investigation que représentent les textes classiques pour l'analyse des codes de civilité dans le monde arabo-musulman médiéval.

Les deux autres contributions interrogent les rapports du politique et du religieux. M.C. Ferjani analyse les difficultés à réunir les conditions propices à une rupture démocratique dans les pays arabes, rupture dont les partisans se trouvent *tirailés* entre les deux pôles structurant le champ politique : les pouvoirs autoritaires en place et les mouvements islamistes. En privilégiant une analyse du sens accordé par les acteurs à leurs actions plutôt qu'un travail de *relecture politique* des actes et des pensées, A. Cheiban situe la révolution islamique iranienne dans le *champ religieux*. Il observe la concurrence de sens et de valeurs qui s'est jouée entre ce champ et le celui du *politique*.

GROUPE DE RECHERCHES ET D'ETUDES
SUR LA MÉDITERRANÉE ET LE MOYEN-
ORIENT
UMR 5647 - Université Lumière Lyon 2
- CNRS
Maison de l'Orient Méditerranéen, 7 rue
Raulin, 69007 Lyon

■ CIVIL SOCIETY

V, 57, septembre 1996

*Civil society in the arab world :
advances and setbacks*

Erigée en indicateur privilégié du degré de démocratisation dans les sociétés du monde arabe, la société civile a connu des fortunes diverses durant l'été dernier. Selon S.E. Ibrahim, des signes probants attestent de son incontestable avancée. La création de la Ligue des Femmes Votantes Egyptiennes (HODA) participerait de cette dynamique. Dans une perspective similaire, les décisions de justice - défavorables au régime d'H. Mubarak - sanctionnant la conduite de 110 élections parlementaires sont perçues comme autant de victoires de la part des acteurs de la société civile (Commission Indépendante de Contrôle Electoral, Organisation Egyptienne pour les Droits de l'Homme) qui sont à l'origine de ces recours devant les tribunaux. De même, la participation massive des partis politiques libanais aux récentes élections législatives, ainsi que le contrôle de la régularité de ces dernières par une commission indépendante *ad-hoc* témoignent de la bonne santé de la société civile, promue en baromètre des processus de démocratisation des sociétés dans le monde arabe.

En revanche, les *avocats de la société civile et les défenseurs des Droits de l'Homme* ont subi deux cinglants revers. Le premier, brièvement évoqué, concerne les mesures anti-démocratiques prises par le roi Hussein de Jordanie à la suite des émeutes du pain d'août 1996 (suspension du parlement, accusation sans fondement de partis politiques d'être à l'origine de ces événements). Le second, qui fait l'objet de plus amples développements dans ce numéro, est la confirmation par la Cour de Cassation Egyptienne du verdict de séparation du Docteur N.A. Zeid et de sa femme, ce dernier ayant été reconnu apostat.

Cette livraison revient enfin sur la place des syndicats dans le monde arabe et sur le rôle qu'ils tiennent dans la consolidation de la société civile.

Il faut cependant regretter l'imprécision terminologique et le flou conceptuel qui entourent encore cette notion à laquelle ont pourtant recours nombre de spécialistes et de profanes.

CIVIL SOCIETY
Ibn Khaldoun Center for Development
Studies
17, Street 12, Mokattam, P.O. Box 13,
Le Caire.

■ JORDANIES

n°1, juin 1996

Jordanies est un nouveau bulletin d'information scientifique et documentaire consacré à l'étude des sciences sociales en Jordanie. Créé et publié par le CERMOC, il paraîtra deux fois l'an (juin et décembre) en version française et anglaise. Destiné aux milieux académiques et politiques, il a pour vocation d'être un outil de *collecte et de diffusion des données de la recherche*. Aussi, bien plus qu'un support favorisant la communication sur les programmes scientifiques en cours ou achevés, il souhaite *renforcer les réseaux entre chercheurs à l'intérieur et à l'extérieur du pays*.

La formule retenue pour chaque numéro est une organisation en cinq parties. La première, consacrée aux références bibliographiques, fournit non seulement un état des travaux menés dans différentes disciplines mais aussi des compte rendus critiques d'ouvrages. Cette livraison offre la liste complète des mémoires de maîtrise en anthropologie soutenus à l'Université de Yarmouk et propose des compte rendus abordant des thèmes aussi variés que la chrétienté, la place du tribalisme dans le jeu politique jordanien, ou le rôle des *mouvements sociaux dans les campagnes*. La seconde partie est réservée à l'annonce des activités scientifiques (colloques, séminaires, conférences) concernant la Jordanie et se déroulant dans le royaume hachémite ou en dehors. Une autre partie présente sous forme thématique les documents, travaux, études et rapports non publiés (*littérature grise*) postérieurs à 1990. Quant à l'avant-dernière partie, elle a trait aux rapports spéciaux et enquêtes comme, par exemple, les résultats du recensement réalisés en décembre 1994, les relations jordano-palestiniennes, la pauvreté, etc. Enfin, une chronologie des six premiers mois de l'année, effectuée à partir de la presse locale, constitue la dernière section.

CENTRE D'ETUDES ET DE RECHERCHES
SUR LE MOYEN-ORIENT CONTEMPORAIN
(CERMOC)
Amman : P.O Box 830413 Zahran, 11
183 Amman, Jordanie
Beyrouth : B.P 2691, Beyrouth, Liban.

■ DROIT ET CULTURES
n°30, 1995/2

Le juge dans le monde arabe

En proposant un dossier sur la profession de juge dans le monde arabe, la revue *Droit et Cultures*, s'intéresse à une fonction qui, comme le rappelle B. Botiveau, a considérablement évolué dans l'interaction avec les droits importés et dans l'affirmation d'un droit positif et de juridictions d'État, au détriment des juridictions coutumières ou confessionnelles. Quatre contributions consacrées à l'Égypte tentent d'évaluer les conséquences, sur la fonction de juger, de l'idéologie soutenant la mobilisation islamiste actuelle, qui réclame la mise en place d'un ordre public plus conforme à la *shari'a* et contraint les magistrats à utiliser le langage du *fiqh* pour qualifier des faits établis dans celui du droit positif, auquel ils ont été formés. B. Dupret propose une typologie des interprétations possibles du répertoire islamique par un juge formé dans les facultés de droit et J.N. Ferrié et S. Radi envisagent la nécessité, pour le juge actuel, de se référer à ce répertoire, en fonction de l'origine politique de sa revendication. M. Paradelle analyse le déroulement d'un procès judiciaire où le juge se sent tenu de faire appel à l'interprétation d'un mufti. D. Ardisson et F. Abécassis montrent, quant à eux, comment le jeu des fonctions héritées des aspirations sociales et des frustrations professionnelles, entament une homogénéité contestée par des soucis de réforme ou des tendances au repli identitaire.

En partant du cas de la Tunisie, l'un des rares pays du monde arabe où les femmes sont explicitement admises dans la magistrature, E. Hélin envisage la question des compétences requises du juge et de l'"aptitude" des femmes à exercer cette fonction.

Par ailleurs, le problème de la crédibilité des magistrats est soulevé par E. Bonne qui montre que, dans la société libanaise d'après guerre, l'unité de la justice peut avoir pour prix l'obligation faite aux magistrats de ne pas "juger la guerre". Dans une perspective similaire, E. Taïeb analyse les conséquences de l'hégémonie du parti unique et du recours fréquent aux procédures d'exception au droit commun sur l'indépendance des magistrats algériens.

CENTRE DROIT ET CULTURES
Université Paris X - Nanterre
200, Av. de la République
92001 Nanterre Cedex

■ M.A.R.S.
LE MONDE ARABE DANS LA
RECHERCHE SCIENTIFIQUE
n°6, Printemps/Été 1996

Alors que la majorité des chercheurs spécialisés sur l'aire arabo-musulmane tournent aujourd'hui le dos à la question des *migrations*, considérée comme peu porteuse en terme de prestige professionnel et sans doute pas assez « noble » pour le champ, la revue bilingue M.A.R.S. a choisi d'y consacrer son dossier.

Doit-on s'alarmer pour autant d'un tel processus de dépréciation de l'objet qui a pour corollaire un intérêt social et politique toujours plus soutenu ? Comme le remarque fort pertinemment H. Arfaoui dans son éditorial, *la science sociale de l'immigration ne vaut que ce que «valent» les immigrés.*

Le dossier s'ouvre sur les contributions de deux éminents démographes. La première, celle de M. Tribalat (I.N.E.D.), appelle à *faire fi des a priori idéologiques sur l'immigration*, grâce à une politique d'apprentissage et de formation dans ce lieu privilégié de brassage social que constitue l'école. La seconde, celle d'H. Le Bras (E.H.E.S.S.), souligne la multiplication des études statistiques sur l'immigration et les risques de manipulation de la notion d'*étranger* en Europe, qui ne représenteraient qu'*une pièce dans la réorganisation des rapports politiques à grande échelle.* Toutefois, cette question ne se limite pas au «Vieux continent» puisque, depuis une quinzaine d'années, l'on voit émerger au Maghreb et au Moyen-Orient un champ de recherche sur l'*émigration-immigration* (M. Kharoufi).

Le débat est éclairé par un entretien avec A. Sayad qui s'attache, à partir de son itinéraire personnel, à restituer la genèse des études françaises sur l'immigration en montrant que cette dernière a longtemps été un *objet social avant de devenir un objet des sciences sociales.*

Soucieuse de fournir aux étudiants et aux chercheurs des outils de travail et de réflexion, la revue publie également une liste complète des thèses sur *les immigrés et leurs enfants* soutenues en France.

M.A.R.S.
Institut du Monde Arabe
1, rue des Fossées-Saint-Bernard
75236 Paris Cedex 05

■ ESPRIT
n°224, août-septembre 1996

Suffit-il d'être tolérant ?
L'interrogation, à défaut de rendre compte du contenu de l'ensemble de la livraison, situe l'un de ses principaux espaces de réflexion, au travers d'une série de contributions réunies et présentées par J. Roman.

Au fil de lectures et de relectures, de Pierre Bayle et de Voltaire à Isaiah Berlin, en passant par Salman Rushdie, de mises au point et de discussions sur les paradoxes de la tolérance, O. Abel, G. Waterlot, Cl. Habib, M. Walzer et P. Demouchel proposent une série de balises pour rompre avec la torpeur des consensus mous et, à l'opposé, avec la violence des certitudes surplombantes.

La tolérance est, à certains égards, la chose du monde à la fois la mieux partagée et la plus méconnue, si l'on considère que nombre de nos contemporains auraient tendance à la vivre ou à la dénoncer sur les modes de l'indifférence ou de l'impuissance, et à la cantonner dans les registres des dispositions psychologiques ou des conceptions morales. Manière de dire qu'enfermée dans de telles limites elle ne saurait suffire pour faire sens dans un monde «globalisé» plus que jamais en proie à la diversité. La tolérance pose le problème éminemment politique d'un dépassement du seuil minimal de la coexistence pacifique entre groupes et individus. Par là-même, elle suppose une élucidation de sa relation au libéralisme et au pluralisme, dans la perspective de son inscription dans des pratiques de confrontation et de construction démocratiques.

De ce point de vue, le texte introductif de J. Roman, *La tolérance entre indifférence et engagement*, réunit les éléments d'une conclusion provisoire : l'exigence démocratique suppose que des *convictions fortes* s'affirment et s'opposent. *A cette condition, la tolérance n'est pas le règne de l'indifférence, mais la règle de la démocratie, elle n'est pas une posture morale, mais un engagement civique, et exige non des dispositions psychologiques, mais la confiance dans les procédures et les institutions.*

ESPRIT
212, rue Saint-Martin,
75003 Paris

UNITÉ DE RECHERCHE SUR LE BASSIN MÉDITERRANÉEN DU CENTRE D'ÉTUDES AFRICAINES ET ARABES

Institut Catholique - 31, rue de la Fonderie - 31068
Toulouse (France)
Tel : (0)5 61 36 81 25
Responsable : Abdallah GABSI

A l'initiative de Raymonde MATHIS (chercheur au C.N.R.S.) et de Mgr. René COSTE a été créée, en 1988, l'Unité de Recherche sur le Bassin Méditerranéen, dont la présidence est assurée actuellement par Abdallah GABSI (docteur en urbanisme et en droit). L'Unité s'inscrit dans un projet de coopération culturelle, scientifique et technique entre les rives Nord et Sud de la Méditerranée et tout particulièrement entre la Région Midi-Pyrénées (sud-ouest de la France) et la Tunisie. Une équipe constituée de chercheurs, de doctorants, de professionnels dans les domaines de l'économie, de l'agro-alimentaire, de la psychologie inter-culturelle et *d'hommes de terrain attachés à des structures et des institutions locales*, s'efforce de dépasser les clivages ethniques, religieux ou politiques pour promouvoir une meilleure connaissance mutuelle entre Européens et Maghrébins.

Relevant institutionnellement du Centre d'Etudes Africaines et Arabes de Toulouse (C.E.A.), l'U.R.B.M. travaille en liaison avec sa bibliothèque et son association de soutien (A.S.C.E.A.). Pour l'année en cours, les responsables de l'Unité animeront un programme très vaste traitant de questions diverses ayant trait au bassin méditerranéen comme les migrations intellectuelles, le tourisme, la santé, la situation des femmes, la coopération, les relations internationales ou la conception de la mort de part et d'autre des deux rives.

L'U.R.B.M. a le souci, d'une part, de regrouper, des informations à exploiter pour la recherche universitaire et, d'autre part, de sensibiliser un large public, souvent profane, aux enjeux de *la dimension méditerranéenne de l'Europe*, voire même d'informer les responsables économiques et politiques de Midi-Pyrénées sur la teneur du dialogue entre les deux rives de la Méditerranée. Découvrir de nouveaux talents et encourager la production de travaux de recherche sur le monde méditerranéen, plus particulièrement dans la région toulousaine, tels sont les objectifs de l'Unité.

LES PUBLICATIONS DE L'U.R.B.M.

L'Unité a lancé le projet de deux publications complémentaires :

- *Le Bulletin d'Information de l'U.R.B.M.* Trimestriel, il comporte des informations sur la vie de l'Unité, ses réalisations et les différents événements de la région toulousaine en rapport avec les questions méditerranéennes.

- *La Revue de l'U.R.B.M.* Publication annuelle, elle regroupe les articles des intervenants extérieurs et les communications des membres de l'Unité. En dehors du cycle de conférences, d'autres articles thématiques devraient être publiés par la revue.

LE CYCLE DE CONFÉRENCES DE L'U.R.B.M. POUR L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 1996-1997

L'activité principale de l'Unité est son cycle de conférences ouvert à toutes les personnes animées par un esprit de dialogue et une curiosité intellectuelle. Les conférences programmées pour l'année en cours sont les suivantes (pour davantage de précisions sur les dates et les horaires, écrire ou téléphoner au secrétariat de l'U.R.B.M.) :

- "*Méditerranée, géographie d'une fracture*" (Bernard KAYSER).

- "*La transition urbaine à l'Est et au Sud de la Méditerranée*" (Jean-Marie MIOSSEC).

- "*Les rapports villes/campagnes dans les pays de la rive sud de la Méditerranée : le cas de l'Algérie*" (Yves GUILLERMOU).

- "*Coopération et sécurité en Méditerranée : deux concepts antinomiques*" (Bernard LABATUT).

- "*Les politiques urbaines au Nord et au Sud de la Méditerranée. L'exemple de la France et du Maroc*" (Jean-Paul LABORIE).

- **10-11 octobre LAUSANNE**
Islam et changement social
 Colloque international, organisé par l'Institut d'anthropologie et de sociologie, Département Interfacultaire d'Histoire et de Sciences des Religions, La Société Suisse-Moyen-Orient et Civilisation Islamique
 Coordination : Mondher KILANI
 Université de Lausanne BFSH II
 CH-1015 Lausanne
 Tél. (021) 692 31 81
 Fax. (021) 692 31 85
- **21-23 octobre NICE**
Mots et Migrations
 Colloque organisé par le Centre de la Méditerranée Moderne et Contemporaine (CMMC)
 Coordination : Université de Nice Sophia-Antipolis
 Campus Carlone BP 209
 06204 Nice Cedex 3
 Tél. (0)4 93 37 54 50
 Fax. (0)4 93 37 53 48
- **25-27 octobre TUNIS**
Les pratiques quotidiennes et la vie matérielle des femmes du Maghreb à travers les âges
 Colloque organisé par l'Equipe de recherche sur l'histoire des femmes du Maghreb, Université de (Tunis I), avec le concours de la Fondation Konrad Adenauer et de la Faculté des Lettres, Manouba
 Coordination : Equipe de recherche sur l'histoire des femmes du Maghreb
 Faculté des Lettres de la Manouba
 2010 Manouba
 Tél. 521 607
 Fax. 520 910
- **31 octobre-1er novembre TUNIS**
Les investissements directs étrangers et les politiques de développement industriel
 Colloque international organisé par l'Université de Paris III, la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de Tunis, (Groupe de Recherche sur l'Entreprise et la Production) et l'Université de Paris-Sud, Faculté Jean Monnet, Centre de recherche Analyse des Dynamiques Industrielles et Sociales (ADIS)
 Coordination : Ridha GOUIA
 GREP
 Faculté des Sciences Economiques et de Gestion
 Boulevard du 7 novembre
 1060 Tunis
 Tél. 514 970/514 303
 Fax. 507 121
- **1er et 2 novembre TUNIS**
Problèmes migratoires en région méditerranéenne
 Conférence internationale organisée par la Fondation Konrad Adenauer en Tunisie
 Coordination: Fondation Konrad Adenauer
 40 bis, avenue de la Démocratie
 1004 Tunis
 Tél. 752 4443
 Tél.&Fax. 750 090
- **1er et 2 novembre TUNIS**
La Tunisie et ses étrangers
 Colloque d'histoire organisé par la Faculté des Sciences Humaines et Sociales
 Faculté des Sciences Humaines et Sociales
 94, Boulevard du 9 avril 1938
 1007 Tunis
 Tél. 560 840/564 713
 Fax. 567 551
- **6-8 novembre PARIS**
Le mariage entre le passé et le présent : l'exemple des sociétés d'Afrique du Nord et du Sahara
 Journées d'études organisées par la Maison des Sciences de l'Homme, le Collège de France, l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (Paris)
 Coordination : Tassadit Yacine, Ali Amahan
 EHES
 54, Bd Raspail
 75006 Paris
 Tél. (0)1 49 54 25 25
 Fax. (0)1 49 54 23 99
- **8-9 novembre AIX-en-PROVENCE**
L'espace public méditerranéen et ses acteurs non étatiques
 Rencontre organisée par l'IREMAM et la Maison de Tübingen
 Coordination: IREMAM
 Mme DESAUTEL
 5, Av. Pasteur
 13100 AIX-en-PROVENCE
 Tel. (0)4 42 21 59 88
- **8-9 novembre MARSEILLE**
Méditerranée : inventer la paix
 IIIème Rencontre d'Averroès
 Coordination : Office de la culture de Marseille
 Tél. (0)4 91 54 00 96
 Fax. (0)4 91 33 33 79
- **9 novembre TOURS**
Approches pluridisciplinaires sur le monde arabe
 Séance scientifique de l'Association des Géographes Français à Tours
 Coordination : URBAMA
 BP 22221
 37021 Tours
 Tél. (0)2 47 36 84 69
 Fax. (0)2 47 36 84 71
- **21-23 novembre TOLEDE**
Emigracion, traduccion y culturas
 Colloque organisé par l'Ecole des traducteurs de Tolède
 Coordination : Université Castilla-la Mancha
 Plaza de Santa Isabel n° 5
 Tolède
 Tél. (925) 223729
 Fax.(925) 214105
- **25-26 novembre RAGUSA**
Il lago mediterraneo tra conflitti e unita
 I Nuovi Colloqui Mediterranei nel segno di Giorgio La Pira
 Coordination : Centro di cultura Popolare Unla
 Piazza Statella, 6
 ISPICA
 Tél.& Fax. (0932) 952255
- **27 novembre TUNIS**
La «rénovation» des arts traditionnels en Tunisie pendant la période coloniale
 Conférence organisée par le CEMAT
 Intervention : James MOKHIBER
 Coordination : CEMAT
 Impasse Manabrea
 19 bis, rue d'Angleterre
 1000 Tunis
 Tél. 246 219
 Fax. 348 378
- **28 novembre 1er décembre TEMPERE**
La méditerranée une année après le Sommet de Barcelone
 Colloque international de Tapri et du CERI (Madrid)
 Coordination : Université de Tampere
 3, rue d'Akerlund, 4 ème étage
 BP 607
 FIN-33101 Tampere
 Finlande
 Tél. 358 3 215 76 96
 Fax. 358 3 223 66 20

- **28-29-30 novembre TUNIS**
Le musulman à travers l'histoire
 Colloque organisé par la Faculté des Lettres
 Coordination :
 Faculté des Lettres
 2010 La Manouba
 Tél. 521 447
 Fax. 520 910
- **29 novembre TUNIS**
L'artisanat en Tunisie. Présent et avenir de l'entreprise individuelle face aux mutations économiques.
 Journée de réflexion
 Coordination :
 Aziza DARGHOUTH-MEDIMEGH
 Cabinet de Prospective Sociale
 Centre Phénicia
 Avenue Habib Bourguiba
 2070 La Marsa
 Tél. 728 963
 Fax. 728 025
- **2 et 3 décembre TUNIS**
Descartes et le rationalisme
 Colloque franco-tunisien, organisé par le Service Culturel, Scientifique et de Coopération et le Département de Philosophie de la Faculté des Sciences Humaines et Sociales
 Coordination : Melika OUELBANI
 Faculté des Sciences Humaines et Sociales
 94, Boulevard du 9 avril 1938
- 1007 Tunis
 Tél. 560 840/564 713
 Fax. 567 551
- **5 décembre TUNIS**
Foucault en Tunisie
 Conférence organisée par le CEMAT
 Intervention :
 Hédi ABDEL-JAOUAD
 Coordination : CEMAT
 Impasse Manabrea
 19 bis, rue d'Angleterre
 1000 Tunis
 Tél. 246 219
 Fax. 348 378
- **6-7 décembre PARIS**
Les «néo-communistes» dans les transitions démocratiques est-européennes
 Colloque organisé par le Centre d'Etudes et de Recherches Internationales (CERI) et l'Association Française de Science Politique
 Coordination : AFSP
 Catherine HONNORAT
 Tél. (0)1 45 49 92 21
 Fax. (0)1 45 48 99 45
 CERI
 Fabienne COUMERT
 Tél. (0)1 44 10 84 58
 Fax. (0)1 44 10 84 50
 Institut International d'Administration Publique
 Amphithéâtre Alexandre Parodi
 2, Avenue de l'Observatoire
 75006 Paris
- **13-15 décembre TUNIS**
Autonomisme et particularismes au Maghreb à l'époque
- moderne et contemporaine**
 Colloque de clôture du programme de recherche
 Coordination :
 Institut Maghreb-Europe
 Faculté des Sciences Humaines et Sociales
 94, Boulevard du 9 avril 1938
 1007 Tunis
 Tél. 560 840/564 713
 Fax. 567 551
- **14-17 janvier TOULOUSE**
La Mosaïque Tunisie
 Colloque international
 Coordination : Université de Toulouse Le-Mirail
 5, Allée Antonio-Machado
 31058 Toulouse Cedex
 Tél. (0)5 61 50 47 54
 Fax. (0)5 61 50 49 50
- **25-26-27 février BRUXELLES**
Les relations euro-arabes : réalités et perspectives
 Colloque organisé par le Centre d'Etudes Euro-Arabe avec le concours de l'UNESCO et la Commission Européenne
 Coordination : CEEA
 23, rue de Washington
 75008 Paris
 Tél. (0)1 49 53 95 80
 Fax. (0)1 49 53 02 60
- APPEL A CONTRIBUTION**
- **11-13 novembre 1997 AGADIR**
Femmes, retraités, les oubliés de la migration
- internationale**
 Colloque International organisé par le Groupe d'Etudes et de Recherches sur le Sud-Marocain (GERS) en collaboration avec le Centre d'Etudes sur les Mouvements Migratoires Maghrébins et de MIGRINTER Migrations internationales, espaces et sociétés
 Coordination : GERS
 Faculté des Lettres et des Sciences Humaines
 BP 29/S Hay Dakhla Agadir 80000
 Tél. 212 8 22 05 58/22 08 78
 Fax. 212 8 22 16 20
 Mohamed CHAREF
 (212) 8 23 33 09
 Ahmed BELKADI (212) 8 22 18 20
 Ahmed ATTOU (212) 8 22 46 82
 CEMMM
 Rectorat de l'Université Mohamed 1er BP 524 Oujda 60000
 Ali FALEH (212) 6 74 47 83/74 47 58
 Fouad MEHDAOUI
 (212) 6 74 47 85
- **22-24 novembre 1997 TUNIS**
Tunis Cité de la mer
 Colloque International organisé par la Municipalité de la ville de Tunis avec le concours de l'Université Tunis I
 Coordination :
 Alia BACCAR
 Faculté des Lettres
 2010 La Manouba
 Tél. 521 447
 Fax. 520 910

RENCONTRE TUNISO-FRANCAISE DE JEUNES CHERCHEURS

(Tunis, les 21, 22 et 23 Mars 1997)

Le chercheur et son métier : objets pluriels, savoirs partagés

La recherche en sciences sociales fonde son unité et son utilité sur un partage de savoirs constitués et développés à partir d'une pluralité d'objets. Par delà les particularités nationales, les frontières disciplinaires et la variété des terrains, elle a pour dénominateur commun les modes de questionnements, des protocoles d'investigation et des procédures d'argumentation constitutifs d'un métier.

Sur ce thème, l'Université des Lettres, des Arts et des Sciences Humaines Tunis I et l'Institut de Recherche sur le Maghreb Contemporain (IRMC) organisent une rencontre tuniso-française de jeunes chercheurs. A partir de la diversité des sites, des thématiques et des problématiques de leurs recherches, les participants seront invités à confronter leurs pratiques en fonction d'enjeux méthodologiques communs.

Pour davantage de renseignements, contacter l'IRMC.

En clôture du colloque "Pratiques culturelles au Maghreb. Techniques de communications et images de soi", tenu à Casablanca du 28 au 30 Septembre 1995, Christian BROMBERGER (membre de l'Institut Universitaire de France, directeur du LEMC Université de Provence) avait livré quelques réflexions sur les nouveaux axes de recherche dégagés à la suite de cette rencontre. Nous publions ici une synthèse de sa communication. Ce colloque fera prochainement l'objet d'une publication sous la direction de Susan OSSMAN.

Conçu par Susan Ossman et organisé par l'I.R.M.C-Rabat, avec le concours de la Fondation Abdul-Aziz Al Saoud pour les études islamiques et les sciences humaines, ce colloque réunit vingt intervenants qui présentèrent des communications sur l'évolution du rôle de l'image dans la vie quotidienne, sur l'usage des techniques modernes de communication, sur les nouveaux cadres de sociabilité (le salon de coiffure, le stade de football, la salle de boxe, le concert de raï, le Macdonald, le tourisme, etc.), mais aussi sur des formes coutumières et «résistantes» d'interaction sociale (le *hammam*) ou d'expression (la poésie chantée), ou encore sur des adaptations d'institutions et de pratiques culturelles (les mutations de l'école coranique au Maroc, l'utilisation de la chanson populaire pour réagir à des scandales contemporains). Cette rencontre fournit ainsi un vif aperçu de l'hétérogénéité des codes et des pratiques qui se télescopent dans le quotidien. Se profilèrent, sous une architecture foisonnante du plus haut baroque, des interrogations cohérentes à la fois sur les relations entre «tradition» et «modernité», sur la réception, - l'«indigénisation» - de nouvelles techniques et de nouveaux espaces de communication, et sur les incidences de cette nouvelle donne - technologique et sociologique - sur la formation de l'image de soi.

Au delà de ces interrogations et des études de cas qui les fécondèrent, un enjeu important se faufila dans les débats et donna au colloque son unité problématique. L'émergence de ces nouveaux cadres de communication, de ces nouvelles techniques amène-t-elle à repenser les paradigmes de nos disciplines, à remettre en cause les dimensions de nos terrains, nos échelles d'analyse, nos manières de pratiquer l'ethnologie, la sociologie ou l'histoire contemporaine?

La mondialisation de techniques, d'objets, de programmes, de pratiques de sociabilité, etc., crée une situation originale que l'on pourrait qualifier de «créolisation» *in absentia*. Aux processus, familiers à l'ethnologue, de confrontation, d'hybridation ou de rejet de modèles *in praesentia* se sont substituées des formes de circulation ou de mélange culturels où l'Autre - l'émetteur, l'innovateur - n'a plus de visage, la créolisation s'opérant indépendamment d'espaces créoles réels. Cette présence massive d'«universaux concrets» (S. Ossman) - que j'appellerais plutôt, par fidélité à Kant, à Leroi-Gourhan et à Lévi-Strauss, des «objets mondiaux concrets» - attire l'attention sur les processus de bricolage, de réinterprétation, d'indigénisation créative de formes culturelles exogènes. Plusieurs exposés ont illustré ces formes d'appropriation et de compromis, la variété des choix opérés face à ces innovations, les controverses que celles-ci suscitent. D'autres ont tout aussi remarquablement montré l'importance des réseaux translocaux dans les processus de diffusion des nouveautés et dans les formes contemporaines de sociabilité et de rencontre (qu'il s'agisse des fast food, des cocktails, des supermarchés). A n'en pas douter, il y a du fluide, du flou, du bougé dans la vie sociale contemporaine, autant de caractéristiques qui s'accrochent mal des découpages conventionnels de nos disciplines habituées à penser leur objet circonscrit dans des limites (vicinale, lignagère, villageoise, régionale, nationale) plutôt que situé à l'intersection de réseaux. On a justement signalé que les innovations en matière de communication (la télématique en particulier) grignotaient progressivement la diffusion pyramidale (du haut vers le bas, du centre vers la périphérie) des modèles, des normes et des informations.

La prise en compte de cette nouvelle situation a amené des intervenants à proposer une déconstruction radicale des paradigmes des sciences sociales : l'individu serait inséré dans de vastes réseaux translocaux, les notions d'identité territoriale, d'appartenance groupale relèveraient d'une bucolique ethnologique dépassée. On comprend bien certaines des raisons

d'une telle posture post-moderniste : les identités ne sont pas des entités stables mais mouvantes et négociables, éminemment variables selon les contextes d'interaction. Faut-il pour autant sonner le glas des identités dont la mondialisation annoncerait le crépuscule en entraînant l'avènement de sujets déterritorialisés? On n'ira pas si vite en besogne en faisant remarquer que :

Les démarches qui se focalisent sur l'individu et l'érigent en despote des significations privilégient régulièrement, à l'appui de leurs démonstrations, les comportements d'outsiders (voyageurs, Janus, tricksters divers), qui ont parcouru et maîtrisé plusieurs mondes dont ils incarnent une synthèse personnelle.

Il y a, à vrai dire, quelque vanité à penser le rapport entre l'individu et les objets mondiaux sans la moindre médiation et il est, pour le moins, paradoxal de scruter les processus de mondialisation avec les seuls outils de la micro-sociologie.

Les rythmes des transformations culturelles sont fortement hétérogènes et les replis frileux fréquents : la persistance du *hammam*, des goûts et des aversions culinaires, du rapport au corps indiquent que la musique ne va toujours pas aussi vite que la partition sociologique. A ce ralentissement de la musique participe la transmission des modèles culturels entre générations alternées (des grands-parents aux petits-enfants).

Nous devons penser conjointement les situations en termes de réseau (paradigme sans aucun doute fondamental) et en termes de limite - catégorie dont l'importance nous est rappelée quotidiennement de façon vive (conflits autour des frontières, des appartenances) et, de façon plus douce, par le pulullement des opérations de territorialisation patrimoniale. C'est ce double phénomène de délocalisation des pratiques et de relocalisation des références qui doit faire l'objet d'un examen attentif ; c'est là le paradoxe d'un temps où alors même que l'identité substantielle des peuples (aux sens germanique et stalinien) s'effrite, elle s'affiche et se proclame plus bruyamment. Peut-on, par ailleurs, s'arrêter à une vision purement instrumentale de l'identité, comme il est de bon ton de le faire, en dénonçant manoeuvres, stratégies, conflits, ambitions qui se trouvent à l'arrière-plan des langages et des projets ? Ce serait oublier que le langage identitaire ne peut fonctionner comme pôle de reconnaissance, voire de mobilisation, que s'il s'inscrit dans une mémoire vive ou dormante, dans un champ de pratiques communes, de symboles ancrés dans une expérience collective façonnée par la durée. A. Gramsci avait bien posé la nécessaire coexistence de dimensions culturelles et politiques pour qu'un pouvoir se produise et se reproduise.

Cela dit, cette nouvelle donne où le territoire compose avec le réseau transnational, où le sujet n'apparaît plus comme un simple produit de la culture de son groupe ou de sa classe (il convient alors de parler d'individuation) doit entraîner un *aggiornamento* du choix de nos unités d'étude et de nos méthodes d'analyse. La complexité et la plasticité des insertions des individus, leurs appartenances enchevêtrées dans des sociétés que l'on ne peut concevoir sur le mode de l'insularité invitent à mettre en oeuvre des procédures d'enquête à échelles multiples, embrassant histoires individuelles et collectives, approches «micro» et «macro». De même les objets empiriques massifs ou éphémères que nos disciplines doivent aujourd'hui prendre en compte - les courses au supermarché, le concert de raï, le match de football, etc. - ne se plient pas aux méthodes éprouvées d'observation ou d'indexation des données ; il convient ici aussi de multiplier les observatoires, les focales et les angles de vision. Cette nouvelle donne nous amène enfin à repenser la nature même de nos objets d'étude en tenant compte des injonctions sensibles venues du terrain tout autant que des grilles thématiques préétablies par l'histoire de nos disciplines. Il est bon que des objets mineurs pour les sciences sociales, mais d'intérêt majeur pour les gens (le salon de coiffure, la salle de sport...), aient ici occupé le devant de la scène. Ce ne fut pas le moindre intérêt de cette rencontre que de nous arracher aux routines épistémologiques en nous invitant à penser dans toute leur complexité les images et les objets qui circulent et les nouveaux espaces d'insertion des individus qui se déploient sous nos yeux.

ACTIVITÉS DE L'IRMC-Tunis

Séminaire de recherche

Jeux d'acteurs et variations d'échelles. Effets de mode, effets de connaissance

11 décembre

Conférence de **Lilia BEN SALEM**

Le statut des acteurs dans la production sociologique tunisienne (à l'IRMC).

Réunions scientifiques

5 novembre

Intervention de **Jean-Pierre CASSARINO**, doctorant à l'Institut Universitaire Européen de Florence.

Les entrepreneurs privés tunisiens et leur expérience migratoire passée en Europe : la formation de réseaux.

15 novembre

Intervention de **Chantal CHANSON-JABEUR, Mohamed FAKHFAKH, Xavier GODARD, Bouziane SEMMOUD**

A propos de *Ville, transport et déplacements au Maghreb*

22 novembre

Intervention de **Jean-Pierre STAËVEL**, doctorant en histoire (Université Lumière - Lyon II)

Le droit et la ville. Discours normatif, représentations, usages sociaux de l'espace et habitat urbain dans l'Occident musulman médiéval d'après la jurisprudence musulmane.

27 novembre

Groupe de Recherche sur les Villes et les Communautés Locales (GRVCL)

20 décembre

Programme de recherche sur la ville et les territoires dans le Maghreb moderne et contemporain : modes d'articulation et formes de représentations.

18 décembre

Conférence de **Daniel NORDMAN** (Centre de Recherches Historiques EHESS-CNRS)

Comment décrire la Méditerranée (espaces, terres et territoires) ? (à l'IRMC).

ACTIVITÉS DE L'IRMC-Rabat

Réunions scientifiques

16 novembre

Intervention de **Zaki LAIDI** (CNRS-CERI) et de **François BURGAT** (CNRS-IREMAM)

La mondialisation et le choc des cultures en Méditerranée

Coordination : IRMC

23 novembre

Intervention de **Mohamed SIJELMASSI** et de **Abdelkébir KHATIBI**

à propos de *Civilisation marocaine : arts et culture*

5 décembre

Intervention de **A. BELARBI** à propos de *Femmes rurales*

19 décembre

Intervention de **Jalil BENNANI** à propos de *La psychanalyse au pays des saints*

Séminaire de recherche

Sociétés en réforme

4 décembre

Conférence de **Fanny COLONNA**, Directeur de recherche au CNRS (EHESS)

Le regard de Sindbad : à propos d'une recherche en cours sur les diplômés de l'enseignement supérieur de retour dans leurs provinces d'origine.

12 décembre

Conférence de **Elizabeth PICARD** (CNRS-IREMAM)

Nouveaux acteurs et espaces en recomposition au Moyen-Orient.

20 décembre

Conférence de **Mohamed NACHI** (Groupe de Sociologie Morale et Politique)

Le débat anglo-saxon contemporain et son apport pour une approche socio-anthropologique de la justice dans un pays de tradition arabo-islamique.

مراجعات

نشرية معهد البحوث المغاربية المعاصرة

المحتويات

- 3 مواقف بحث :
حول "الصدّة والطب والمجتمع
في العالم العربي"
برنار هورس
- 9 بحوث بصدد الإزجاز :
من الإنسان الاقتصادي المنفرد
إلى الهديط الصناعي المتدمج :
مستقبل رجل الأعمال في مدينة تونس
أندري ميترال
- 15 آذر ما صدر
- 19 المجالات
- 22 فضاءات البحث
- 23 الرزنامة العلمية
- 25 أنشطة معهد البحوث المغاربية المعاصرة

عدد 43 ديسمبر 1996

معهد البحوث المغاربية المعاصرة

